

ILLUSTRATION DARIO VEREBI / NZZAS



Wo bleibt die Power?

Die Schweiz, einst stolze Gründernation, ist in Sachen Unternehmertum zurückgefallen. Für neue Weltkonzerne braucht sie Einfallsreichtum, vor allem aber mehr Mut zum Risiko. Von James Breiding

Vor den Toren Genfs steht in Meyrin noch heute eine halbfertige Gentechnikfabrik, ein Monument für das, was nicht wurde. Doch das Gebäude mit den leeren Fermentiertanks markiert weit mehr als nur eine verpasste unternehmerische Chance – es ist vielmehr das lehrreichste Denkmal der Schweiz.

Meyrin war der Moment, in dem die pharmazeutische Wissenschaft eine Grenze überschritt: weg von Therapien, die auf chemischen Verbindungen beruhen, hin zu solchen, die auf Genen und Molekülen basieren. Und Biogen, 1978 ebendort mit führenden Wissenschaftlern wie dem Molekularbiologen Charles Weissmann gegründet, forschte dabei vorne mit.

Doch die Schweiz, die Heimat der grössten Pharmakonzerne der Welt, zögerte. Biogen hatte Mühe, die Finanzierung zu sichern, stiess auf regulatorischen Widerstand im Bereich der Gentechnik – und zog schliesslich nach Boston. Heute hat Biogen einen Wert von rund 30 Milliarden Dollar und beschäftigt Tausende Mitarbeiter.

Nirgends in den Top 20

Von den zwanzig wertvollsten Unternehmen der Welt kommt heute keines aus der Schweiz. Dabei war das Land vor einem Jahrhundert das Muster einer Startup-Nation: klein, eingeschlossen, ohne natürliche Ressourcen, Kolonialreich und grossen Binnenmarkt. Und doch brachte es Nestlé, Novartis, ABB und Roche hervor – globale Firmen, die ganze Branchen definierten.

Kürzlich sprach ich mit Philipp Navratil, dem neuen Chef des Nahrungsmittelmultis Nestlé, eine einfache, aber beunruhigende Frage: Wo ist die nächste Nestlé? Wo ist die Schweizer Antwort auf Apple, Google oder Nvidia? Das Talent ist hier. Die Technologie ist hier. Das Kapital ist hier. Was also fehlt?

Die Antwort, argumentiere ich, ist nicht strukturell. Sie ist kulturell.

Der amerikanische Unternehmer Peter Thiel hat beobachtet, dass die Distanz von null zu eins gewissermassen unendlich ist: Man hat aus nichts etwas geschaffen. Die Distanz von eins zu sechzehn verläuft dann schrittweise. Die grossen multinationalen Konzerne aus der Schweiz waren Null-zu-eins-Unternehmen. Nestlé ver-

wandelte die Lebensmittelkonservierung und -verteilung und ermöglichte es stillenden Müttern, in den Arbeitsmarkt einzutreten. ABB reduzierte die Wärmeverluste bei der Stromübertragung so stark, dass sie Dörfer ausserhalb der Städte versorgen konnte. Roches Durchbruch war Valium – das erste Blockbuster-Medikament, das wirksam im Gehirn arbeitete.

Was diesen Firmen, jenseits des Einfallsreichtums, gemeinsam war, ist Kühnheit – der Wille, zu handeln, bevor die Beweise dafür ausreichen. Denn Fortschritt erfordert, dass jemand an ein Ergebnis glaubt, bevor es einen rationalen Grund dafür gibt. Das ist näher an Mut als an Optimismus, auch wenn beides erforderlich ist. «Ich hatte Erfolg, weil ich unrealistisch war», sagte mir der Biogen-Gründer Charles Weissmann einmal.

Stephan Schmidheiny musste kämpfen, um Kapital für Nicolas Hayeks Rettung der Schweizer Uhrenindustrie zu beschaffen, weil es die Genfer Uhrenhersteller schlicht absurd fanden, eine Schweizer Uhr für 20 Dollar zu produzieren. Schindlers Entscheidung, 1980 in das kommunistische China einzutreten, wurde als Wahnsinn abgetan – doch seither verkauft das Unternehmen dort 60 Prozent seiner Lifts. Und wer hätte erwartet, dass ein aus einem Gartenschlauch gemachter Laufschuh Nike stürzen könnte? Der Unternehmer jedenfalls arbeitete nicht nach einer Karte. Und genau das war der Punkt.

Diese Kultur ist verblasst. Die Schweiz fokussiert heute so stark darauf, Fehler zu vermeiden, dass sie bahnbrechenden Erfolg strukturell erschwert. Professor Ralph Eichler, der die ETH Zürich auf Platz eins der europäischen Universitätsrankings gehievt hat, sagte es klar: «Wir haben so viele Regeln, um Fehler zu vermeiden – mit dem Ergebnis, dass wir scheitern.» Auch fehlt die kulturelle Akzeptanz für ausserordentliche Gewinner.

Der Grund dafür: Unser Kühlschranks ist voll. Wenn wir so viel zu verlieren haben, verschiebt sich die Balance zwischen möglichen Gewinnen und drohenden Verlusten vom Ehrgeiz zur Vorsicht. Doch das birgt die Gefahr, Bequemlichkeit mit Sicherheit zu verwechseln. Studien zeigen, dass die meisten US-Grosskonzerne ihre Belegschaft dank KI innert fünf Jahren um 20 Prozent reduzieren könnten – wobei Bürojobs, wie auch die Schweiz viele hat, besonders in Gefahr sind.

Eine solche Disruption öffnet aber auch Chancen. Die nächste Nestlé wird nicht aus dem Ver-

walten bisheriger Trümpfe entstehen, sondern aus dem Mut, neue zu spielen. Was also könnten wir verbessern? Vier Massnahmen:

Die erste – und grundlegendste – betrifft unsere Beziehung zu Fehlschlägen. Eine Gesellschaft, die Misserfolg als Charakterschwäche behandelt statt als Preis für Innovation, erstickt jene Art von Wagemut, die für bahnbrechende Unternehmen nötig ist. Denn Null-zu-eins-Ergebnisse sind per Definition selten. Man findet sie nur, wenn man eine grosse Menge an Fehlschlägen toleriert.

Der zweite Hebel setzt bei der Bildung an. In meinen Vorträgen vor Schweizer Studierenden fällt mir ein Muster auf: Sie kennen die Geschichte von Murten und die höchsten Berge des Landes. Doch die meisten haben kein Bild davon, was es bedeutet, ein Unternehmen aufzubauen – und dass Wohlstand Firma für Firma aufgebaut wird.

Schweden ist besonders erfolgreich darin, wertvolle Startups zu gründen, es hat mit seinen 10 Millionen Einwohnern 42 sogenannte Einhörner wie Spotify und Klarna hervorgebracht – mit einem Ansatz, der beide Probleme adressiert. Das Land gewährt Angestellten bis zu sechs Monate unbezahlten Urlaub zur Gründung einer Firma, während ihr Arbeitsplatz geschützt bleibt. Und es gibt Oberstufenschülern ein Jahr Zeit, echte Unternehmen zu führen. Diese Absolventen gründen später häufiger eigene Firmen und erreichen eher Führungspositionen. Umgekehrt hat sich, wie Ringier-Chef Marc Walder bemerkt hat, das Curriculum am Zürcher Rämibühl-Gymi seit seiner Schulzeit kaum verändert.

Ein Visum für Gründer

Drittens ist der Weg von der technologischen Exzellenz zur Kommerzialisierung zu verbessern. Die zwei Eidgenössischen Hochschulen sind weltweit führende Innovationsquellen. Doch weniger als fünf Prozent der ETH-Professoren beteiligen sich an Startups, im Vergleich zu rund 30 Prozent etwa in Stanford. Und apropos amerikanische Universitäten: Aufgrund der politischen

Turbulenzen in den USA besteht gerade eine echte Chance, die besten akademischen Talente in Bereichen wie Robotik oder kleinen Nuklearreaktoren zu rekrutieren. Wieso also schafft die Schweiz kein Entrepreneur-Visum, um etablierte internationale Gründer anzuziehen?

Die vierte Massnahme schliesslich zielt auf das Kapital. Schweizer Pensionskassen investieren weniger als 0,2 Prozent ihrer Vermögen in hiesige Risikokapitalfonds. Das ist eine erstaunliche Zurückhaltung für Institutionen, deren langfristige

Solvenz von Unternehmen abhängt, die noch gar nicht existieren. Jungunternehmen brauchen geduldiges Kapital – und Pensionskassen sind genau die Institutionen, die solches haben.

Immerhin gibt es ermutigende Signale. Vor einem Jahrzehnt zogen die ambitioniertesten Schweizer Uni-Absolventen geradewegs zu McKinsey, Goldman oder Nestlé. Heute verblasst der Glanz dieser Firmen, die er-

folgreichsten Absolventen gründen eigene Unternehmen. Beim St. Galler Startup-Summit versammelten sich im März über 7000 junge Menschen, um selber Startups zu gründen oder sich solchen anzuschliessen. Und im Bereich der Robotik hat sich durch Pioniere wie Roland Siegwart, Marco Hutter und Raffaello D'Andrea ein Ökosystem entwickelt, das durchaus den nächsten Schweizer Weltkonzern hervorbringen könnte.

Unternehmen, wie Menschen, leben nicht ewig. Die zentrale Herausforderung ist daher nicht nur, die Multis zu bewahren, die den heutigen Wohlstand tragen, sondern sie zu erneuern – indem neue, technologisch überlegene Firmen neben ihnen aufsteigen dürfen. Das ist die Tradition, die sich die Schweiz zurückholen muss. Sie braucht neben der Sorge um das Bestehende die Kühnheit, die Neues schafft.

R. James Breiding ist amerikanisch-schweizerischer Autor, Gründer der Zürcher Investmentfirma Naissance Capital sowie der Denkfabrik S8nations. Er ist Autor des Buches «Swiss Made: The Untold Story behind Switzerland's Success».

Fortschritt setzt voraus, dass jemand an ein Ergebnis glaubt, bevor es rationale Gründe dafür gibt.

«Le moral des entreprises est au plus bas depuis le Covid»

Crise L'enquête de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIG) tire la sonnette d'alarme. La faïtière avance six mesures pour soutenir le tissu économique.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Le climat économique se refroidit à Genève. C'est le constat de l'enquête menée ce printemps par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), auprès de 458 entreprises, dont une majorité de PME actives sur le marché genevois ou suisse.

«Le moral des entreprises est au plus bas depuis la crise sanitaire», alerte Vincent Subilia, directeur général de la CCIG. La satisfaction générale chute à 2,75 sur 5, un niveau qui n'avait plus été observé depuis le Covid. La part des entreprises jugeant l'année écoulée positive passe de 39% à 11%. Les intentions d'embauche reculent, les réductions d'effectifs sont plus fréquentes qu'anticipé, le chiffre d'affaires ralentit et la rentabilité se dégrade.

Les entreprises exportatrices sont les plus exposées: 23% anticipent une baisse de rentabilité, contre 4,8% parmi celles davantage tournées vers le marché suisse. Vincent Subilia y voit «une détérioration notoire du climat de confiance des affaires», aggravée par les tensions géopolitiques, énergétiques et les problèmes d'approvisionnement.

Six mesures

Face à ce constat, la CCIG présente six axes de mesures. La priorité concerne l'emploi. La Chambre demande le maintien



Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, relève «une détérioration notoire du climat de confiance des affaires». Magali Girardin

de la durée maximale des réductions de l'horaire de travail (RHT) à vingt-quatre mois, afin d'éviter des licenciements lors de baisses temporaires d'activité.

Mohamed Atiek, directeur du département Promotion et soutien à l'économie de la CCIG, décrit cet outil comme un «cousin» permettant aux entreprises de traverser des crises successives sans perdre leurs compétences. La CCIG admet que les RHT ne constituent pas une solution parfaite, mais elles sont «le moins pire des remèdes».

Elle plaide aussi pour renforcer les reconversions professionnelles, notamment par des microcertifications reconnues par les entreprises et l'État.

La CCIG pointe en outre une dépendance énergétique extérieure de 67,8%, devenue plus

préoccupante avec les tensions internationales. Elle demande d'accroître la production locale d'électricité, de moderniser le réseau et de favoriser l'autoconsommation.

Genève est le deuxième canton exportateur de Suisse; l'industrie exportatrice représente 12% du PIB et 27'000 emplois. Pour Vincent Subilia, il s'agit d'éviter que «des maillons essentiels de la chaîne économique ne disparaissent sous l'effet d'une crise prolongée».

La faïtière appelle à la création d'un fonds de soutien à l'industrie, financé par les bénéfices de la Fondation pour les terrains industriels (FTI), soit environ 13 à 15 millions de francs par an. Cet outil doit permettre d'accompagner les investissements liés à la décarbonation, à la moderni-

sation de l'appareil productif ou au déploiement de l'intelligence artificielle.

Autre mesure: renforcer le Fonds d'innovation Fongit (FIF). La CCIG souhaite qu'une partie des excédents budgétaires cantonaux soit affectée à l'innovation: Genève ne peut pas se laisser distancer par Zurich ou Vaud, compte tenu de ses universités, de son savoir-faire et des capitaux qu'elle attire.

Sur le plan fiscal, la Chambre réaffirme ses positions: réduire la fiscalité de l'outil de travail, alléger l'imposition des hauts revenus et abaisser l'impôt sur la fortune. Dans un monde instable, elle estime que «Genève doit mieux valoriser ses atouts pour attirer et retenir entreprises, talents et entrepreneurs».

Charge administrative

Enfin, la CCIG cible la charge administrative. Elle chiffre à 2,8 milliards le gain potentiel d'une amélioration de l'efficacité administrative à Genève. Elle demande un véritable guichet unique, l'application du principe «once only» – ne fournir qu'une fois les mêmes documents à l'administration – et une numérisation plus fluide des démarches.

Quelles seraient les mesures activables le plus rapidement? «Les RHT à vingt-quatre mois, le fonds de soutien à l'industrie et le renforcement du fonds pour l'innovation», répond Vincent Subilia.

Le shopping dominical, refrain des urnes

GENÈVE Le sujet figure à nouveau au menu des votations cantonales, le 14 juin, après une annulation de dernière minute en novembre dernier. Le résultat genevois sera scruté avec attention par la Berne fédérale, qui étudie une libéralisation partielle

THÉO ALLEGREZZA

C'est un sujet tout aussi récurrent que les années sans budget au bout du Léman. Pour la cinquième fois en quinze ans, Genève est appelé à se prononcer sur l'ouverture des magasins le dimanche, à l'occasion des votations du 14 juin. Le patronat et les partis bourgeois rêvent d'offrir aux commerces «une bouffée d'oxygène» en autorisant deux ouvertures dominicales par an (en plus du 31 décembre), tandis que les syndicats et la gauche pointent une détérioration des conditions de travail. «Les intérêts des grands patrons ne coïncident pas avec ceux du personnel de vente, ni même de la population en général», martelait cette semaine Balmain Badel, responsable du secteur tertiaire d'Unia Genève, lors d'une action organisée devant une grande enseigne de la place.

Aux atours idéologiques, la campagne genevoise sera scrutée avec attention depuis Berne. Le sujet occupe l'Assemblée fédérale depuis 2023 et le dépôt d'une initiative parlementaire par le canton de Zurich. La semaine dernière, le Conseil fédéral s'y est montré favorable, soutenant le principe d'une ouverture 12 dimanches par an (contre 4 actuellement), en laissant toutefois le dernier mot aux cantons. «Vous imaginez ce que ça représente? Ce serait monstrueux», commente Pierre Vanek, de l'Union populaire, formation de la gauche radicale genevoise. A l'entendre, la votation du 14 juin représente une première «brèche», telle une «fissure dans un barrage.» «Ce qui est en train de se préparer, c'est un tsunami antisocial et antisyndical. Ce vote aura un impact sur la réussite de celui-ci», estime-t-il. «Il aura valeur de test», reconnaît le député PLR Vincent Subilia. C'est bien la seule chose sur laquelle les deux camps semblent être d'accord.

Une lecture opposée

Qu'il s'agisse des retombées économiques ou des conséquences sur les employés, la droite et le



Une affiche contre la modification des horaires des magasins, lors de la manifestation du 1er mai 2026 à Genève. (DAVID WAGNIÈRES/LE TEMPS)

gauche font une lecture diamétralement opposée des ouvertures dominicales. Pour le député socialiste Romain de Sainte-Marie, le dimanche «ne changerait rien» pour le commerce de détail, en difficulté perpétuelle depuis le covid. «Le réel problème, c'est le pouvoir d'achat, qui est en berne à Genève parce que nous avons les primes maladie et les loyers les plus élevés de Suisse, alors que les salaires stagnent», observe-t-il. C'est ce qui expliquerait le recours au tourisme d'achat en France voisine, si préjudiciable, tout comme les achats en ligne.

Pour Vincent Subilia, qui préside aussi la Chambre de commerce, c'est précisément en ren-

forçant son «attractivité» que Genève peut enrayer cette spirale. «Tous les sondages que nous avons menés à la suite d'ouvertures dominicales ont montré que la majorité des magasins en ont été bénéficiaires», rapporte Flore Teyssière, secrétaire patronale de la faïtière Genève commerces, qui représente 80 enseignes. Elle ajoute: «Sinon, ils n'ouvriraient pas.»

D'après la nouvelle loi, les employés seraient payés 200% d'un jour de travail normal. Et libres de venir travailler ou non. Un choix illusoire, aux yeux des syndicats, alors que les retours du terrain montrent que le personnel se trouve constamment «sous pression». «Le volontariat

dans le salariat, ça n'existe pas», estime Balmain Badel, qui redoute des effets délétères sur la vie de famille et le temps de repos. «Les commerçants ne sont pas des cow-boys, réplique Flore Teyssière. Il suffit d'une dénonciation anonyme pour que l'inspection du travail fasse une visite.»

Un interminable feuilleton

Par rapport aux 12 dimanches envisagés par Berne, la proposition soumise à la population genevoise semble bien plus modeste. Mais elle comprend un changement de taille. Aujourd'hui, jusqu'à trois ouvertures annuelles sont possibles au bout du lac, mais conditionnées

à l'existence d'une Convention collective de travail (CCT) étendue dans la branche. Qui n'existe pas. Ou plus. La précédente convention a été dénoncée en 2017 par Unia, soit un an après le rare compromis politique entériné dans les urnes: les trois dimanches, mais avec une CCT. Cette manœuvre syndicale, destinée à obtenir de nouvelles compensations, avait été perçue comme un véritable «casus belli» par le patronat. «Cela a eu pour effet que la loi n'a jamais vraiment pu être appliquée pour pouvoir ouvrir le dimanche», observe Flore Teyssière.

Depuis, le même petit jeu se répète chaque année au moment où les décorations de Noël com-

mencent à illuminer le centre-ville. S'appuyant sur une dérogation figurant dans la loi, les associations patronales déposent une demande pour des ouvertures exceptionnelles lors des fêtes de fin d'année, ce que le Conseil d'Etat leur accorde, avant que les syndicats ne contestent la décision en justice. Tout cela se finit habituellement au Tribunal fédéral. L'ouverture est finalement autorisée, mais à la dernière minute – un timing loin d'être idéal pour les enseignes ou pour leurs employés.

Imbroglia à prévoir en cas de non

Au parlement, la modification proposée par la droite a le mérite de «clarifier la situation». Du moins en cas de oui. Car les conséquences d'un non dans les urnes restent à déterminer. En octobre dernier, le Tribunal fédéral a jugé que l'article qui conditionne l'ouverture dominicale à une CCT violait le droit fédéral. Le Conseil d'Etat avait alors décidé d'annuler la votation qui devait avoir lieu quelques semaines plus tard et promis de revoir la législation. Il n'en a rien été.

«Le réel problème, c'est le pouvoir d'achat, qui est en berne à Genève»

ROMAIN DE SAINTE-MARIE, DÉPUTÉ SOCIALISTE AU GRAND CONSEIL

«Certains veulent faire croire qu'en votant non à l'ouverture des magasins deux dimanches par an, on validerait en réalité l'ouverture de trois», s'indigne Davide de Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale. Un «hold-up démocratique». Le Département de l'économie reconnaît que «deux interprétations restent possibles» en cas de non et estime qu'il reviendrait, le cas échéant, aux tribunaux de trancher. ■

La gare SNCF d'Annemasse, sa minéralité, ses immeubles construits et ceux qui continuent de pousser.
Laurent Guiraud

En Haute-Savoie, les frontaliers triment et craignent l'appel d'air

«Pas de Suisse à 10 millions!» À Thonon-les-Bains, Douvaine et Annemasse, l'initiative de l'UDC pourrait compliquer le quotidien des frontaliers en faisant exploser leur nombre. Reportage.



Catherine Cochard

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions» veut limiter la population résidente de la Suisse. Si le texte est accepté le 14 juin, le Conseil fédéral serait sommé d'agir dès le seuil de 9,5 millions atteint (nous en sommes actuellement à 9,1), en limitant notamment l'immigration. Selon un sondage Tamedia (éditeur du «Matin Dimanche») paru cette semaine, 52% des sondés soutiennent l'initiative UDC, contre 46% d'opposants, pour seulement 2% d'indécis.

Pour pallier la réduction des forces de travail intérieures, le recours à la main-d'œuvre frontalière pourrait s'intensifier. De l'autre côté de la frontière, ce pense-t-on de ce possible appel d'air? Les infrastructures transfrontalières peuvent-elles supporter une augmentation substantielle de ses usagers? Pour le savoir, nous sommes allés prendre la température en Haute-Savoie et avons sollicité les avis d'experts de ces questions.

Thonon-les-Bains: barques pleines et commerces vides

Le bateau qui part en début d'après-midi de Lausanne pour Thonon-les-Bains est quasi vide. Normal: ce sont les dessertes de la fin de jour-

née et du matin qui sont pleines à craquer. Signe de la fréquentation intense de la liaison lacustre, le comité d'accueil sur l'autre rive: le parc à deux-roues déborde et les trotinettes arrimées à même l'embarcadère s'accumulent comme les cadenas sur le pont des Arts à Paris. Sauf qu'ici, en ville, les rues sont désertes, les commerces majoritairement fermés.

On arrête un passant qui préfère rester discret. Mais une fois lancé, il ne s'arrête plus. Il fait régulièrement affaire en Suisse. Ce qui ne l'empêche pas de se montrer critique envers ceux qui gagnent leur vie de l'autre côté de la frontière mais habitent en France. «Prenez Saint-Julien, c'est le Neuilly de la région! Rien que des opportunistes qui s'y sont installés pour être près de Genève et vivre dans le luxe sans s'intéresser à la nature savoyarde!» Il est convaincu que les Suisses refuseront de limiter l'immigration. «Ce serait se tirer une balle dans le pied! Sans les étrangers, mais surtout sans les Français, vous n'êtes rien!»

Dans un café, on rencontre Anne, septuagénaire née ici. «Tout est devenu si cher! Les commerces pratiquent presque les mêmes prix qu'à Genève et ils sont vides!» Autrefois, continue la Thononaise, les commer-

cants pouvaient encore compter sur la clientèle moyen-orientale qui passait l'été sur les rives romandes. «Ils ne font plus le détour: il n'y a plus aucune boutique susceptible de les intéresser.»

Elle aussi a fini par changer ses habitudes. «Il m'arrive régulièrement de faire mes courses à la Migros de Vévenaz, certains produits sont moins chers qu'ici!»

Tenacière d'une boucherie à Thonon, Sandra ne mâche pas ses mots. «Les frontaliers, ça nous fait du tort! Dans les métiers de bouche, ça devient très difficile d'attirer et de fidéliser les employés. Dès qu'ils peuvent aller en face, ils le font. Mais on en voit aussi revenir: parce que tout compte fait, entre les quarante-deux heures travaillées en Suisse, les frais de déplacement, les repas pris hors domicile, ils ne s'y retrouvent plus. La Suisse, vue d'ici, ressemble de plus en plus à un miroir aux alouettes.»

Il est déjà l'heure de reprendre le Naviepress pour Lausanne. Du port de Thonon-les-Bains, on voit le bateau en provenance de Suisse s'avancer. Une fois arrimé au ponton, il faut bien dix bonnes minutes pour débarquer les près de 700 navetteurs qui rentrent chez eux. Et à peine trente secondes pour embarquer la dizaine

de péquins qui empruntent la navette, quasi vide, en sens inverse.

La Haute-Savoie et la «ruée vers l'or» suisse

La dynamique frontalière actuelle n'est pas seulement le fruit de résidents français venus chercher des hauts salaires, mais aussi la conséquence directe d'une politique d'aménagement du territoire suisse très restrictive, analyse Vincent Kaufmann, sociologue spécialiste de la mobilité et directeur du Laboratoire de sociologie urbaine à l'EPFL. «Des personnes qui habitaient Genève, à un certain moment, ont fondé une famille ou ont eu besoin de plus d'espace. Ils sont devenus frontaliers par défaut, parce que leurs revenus ne leur permettaient tout simplement de se loger côté suisse de la frontière.»

Plafonner la démographie ne fera qu'aggraver ce phénomène, selon lui: «On continuera à avoir besoin de main-d'œuvre, plus de monde s'installera en France, probablement toujours plus loin dans les terres. Et assez rapidement, le réseau de transports sera paralysé.» Pendant des décennies, le recours aux travailleurs frontaliers – et le système de reversement frontalier, la rétrocession fi-

nancière versée par la Suisse – était vu d'un très bon œil côté français. «Au tournant des années 2000, portés par les accords de libre circulation, les élus locaux avaient des dollars dans les yeux, illustre Vincent Kaufmann. Ils se disaient: «On va se faire de l'argent, on pourra construire des routes, des équipements...»

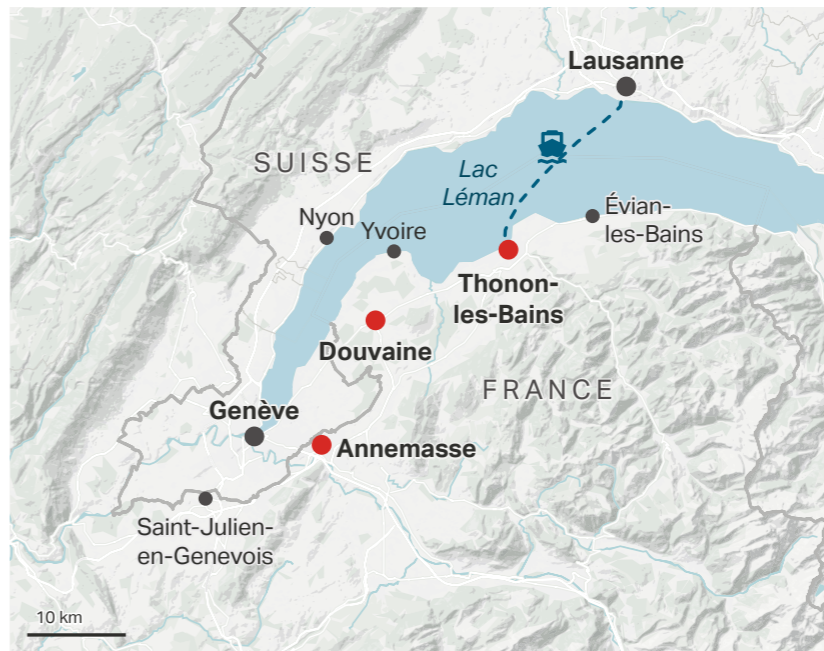
Puis les mairies ont compris que l'accueil de la population frontalière réclamait des infrastructures coûteuses. «Et que des inégalités se creusaient, au sein de leur commune, entre des habitants payés en euros et ceux rémunérés en francs suisses», relève Vincent Kaufmann. Depuis quatre ou cinq ans, les élus locaux français ont commencé à se rebeller contre la croissance débridée et à refuser le rôle de «variable d'ajustement de la croissance économique» impartie aux frontaliers.

Pour tenter de ralentir cette expansion, les maires français brandissent désormais l'arsenal législatif de leur pays, et notamment la loi zéro artificialisation nette des sols (ZAN). «Cet outil juridique, pensé à l'origine pour des questions environnementales, peut permettre de refuser l'urbanisation», indique Vincent Kaufmann. Conséquence: les travailleurs frontaliers sont contraints de reculer tou-



La circulation de transit dans les communes frontalières génère des nuisances pour les habitants, comme ici à Douvaine, en Haute-Savoie. Lucien Fortunati

Les villes de notre reportage en France voisine



Carte: I. Caudullo / Quelle: OSM

jours plus loin à l'intérieur du territoire français pour trouver à se loger. «Actuellement, il y a plus de 10'000 frontaliers qui habitent la commune d'Annecy. C'est énorme! Et puis, on commence à en avoir à Chambéry, à Aix-les-Bains.»

Qui dit éloignement des lieux de résidence dit explosion de la mobilité pendulaire. Pour endiguer le flot de voitures, les autorités ont misé sur un réseau ferroviaire ambitieux: le Léman Express. Or, cinq ans à peine après sa mise en service, cette infrastructure est déjà saturée, en raison de la sous-évaluation de la demande.

À Annemasse, l'immobilier sous pression

Retour sur le terrain et cap sur Annemasse. Au menu: minéralité et densification intensives. Partout, les immeubles ont poussé et continuent de le faire. Selon des chiffres de 2023, dans l'agglomération annemassienne – regroupant douze communes et près de 95'000 habitants –, 63% des actifs sont frontaliers, 94% d'entre eux travaillent à Genève et 6% dans le canton de Vaud.

Né à Annemasse, Nicolas Giroux a grandi dans le quartier populaire du Perrier, prochainement relié à la Cité de Calvin par le prolongement du

tram. Il est actif depuis plus de vingt ans sur le marché de l'immobilier frontalier avec son agence, NG Immo. Entre le Covid et l'arrivée du Léman Express, le secteur a subi une inflation spectaculaire cette dernière décennie, constate-t-il. «Concrètement, un appartement de 45 mètres carrés (un deux-pièces) se loue désormais entre 1000 et 1200 euros dans l'agglomération. À l'achat, ce même petit appartement se négocie autour des 200'000 euros, tandis que le ticket d'entrée pour un pavillon de 90 mètres carrés s'élève au minimum à 450'000 euros.» Les acheteurs sont dans 90% des cas frontaliers. «Une fois par an, je vendrais un bien à quelqu'un qui travaille en France. Je mets alors une petite coche rouge dans mon agenda pour m'en souvenir...»

Les investisseurs ont transformé l'offre immobilière d'Annemasse. Le marché s'est orienté vers la location meublée et les plateformes de courte durée comme Airbnb, prisées par une clientèle cherchant des alternatives moins coûteuses que Genève. La co-location s'est aussi généralisée au centre-ville d'Annemasse. «Il s'agit souvent d'actifs arrivant d'autres régions françaises pour travailler en Suisse et qui acceptent cette promis-

cuité faute de mieux, développe Nicolas Giroux. Les familles ne s'installent en général pas ici, mais dans les communes périphériques, plus vertes et plus adaptées aux enfants.»

Les frontaliers, source intarissable

Pour David Maradan, directeur du cabinet genevois d'analyses économiques Ecosys SA et chargé de cours à la Haute École de gestion de Genève (HEG-Genève), le marché immobilier toujours plus tendu en France voisine ne devrait pourtant pas arrêter les candidats frontaliers supplémentaires, «S'installer en France voisine et travailler en Suisse augmentant les chances de pouvoir profiter d'un revenu au niveau suisse et d'un coût de la vie au niveau français», même en cas d'acceptation de l'initiative.

Pour l'économiste, des solutions pour développer les infrastructures transfrontalières sont connues et peuvent être déployées. «En revanche, il n'est pas certain que les collectivités publiques de part et d'autre de la frontière parviennent à s'accorder sur la répartition du coût résultant de leur développement et entretien.»

Agir uniquement sur les infrastructures routières serait contre-productif, ajoute-t-il. «Davantage de routes permet de diminuer la congestion et les temps de trajets, mais ceci élargit également le bassin d'attraction de Genève. Ce qui augmente en retour le nombre d'usagers et par conséquent le risque de congestion.» Pour lui, il faut encourager le transfert modal. «Si l'on n'y parvient pas, la saturation des infrastructures nuira à l'attractivité de Genève tant pour les entreprises que comme lieu de travail.»

Douvaine, et au milieu coule le trafic

Dernière étape: Douvaine. C'est l'une des nombreuses bourgades plébiscitées par les familles en France voisine.

La commune comptait environ 6800 âmes en 2023, contre 3800 en 1999, trois ans avant l'entrée en vigueur des accords de libre circulation. Comme ailleurs, la population active travaille majoritairement en Suisse et le territoire s'est densifié.

Douvaine est une ville traversée par le trafic: près de 25'000 véhicules (voitures et poids lourds) y passent quotidiennement, selon les comptages de 2024. En son centre, les agences immobilières pullulent. Les pages jaunes en recensent une cinquantaine.

À Douvaine comme ailleurs, les agences immobilières de France voisine n'hésitent pas à cibler les Suisses, publicités dans les trains CFF à l'appui, en leur proposant de devenir propriétaire et frontalier. Les banques françaises se montrent, elles aussi, particulièrement attentionnées pour la clientèle à passeport rouge à croix blanche. Certaines proposent des accords de financement «en seulement vingt minutes» et des prêts en francs suisses.

En Haute-Savoie, le prix du mètre carré a connu une hausse quasi ininterrompue depuis l'an 2000. Début 2026, les prix médians avoisinent les 5000 euros le mètre carré. Mais pour les Helvètes, cela reste avantagé par rapport à Genève (autour de

15'000 francs/m²) ou dans le canton de Vaud (9100 francs/m²)...

Au-delà des risques de surcharge des infrastructures ou de renchérissement des prix que l'initiative de l'UDC fait peser, il existe un autre point qui inquiète les navetteurs: la dénonciation des accords conclus avec l'UE. Récemment, dans nos colonnes, Stephan Rietiker, président du mouvement souverainiste Pro Suisse, ne dissimulait rien de cette ambition: «Si l'initiative contre une Suisse à 10 millions passe, elle sera le premier clou du cerceau du paquet d'accords avec l'UE.»

Paolo Lupo cumule les casquettes: président de l'association Genevois sans frontière, membre du groupe local de coopération transfrontalière du Grand Genève, vice-président de l'Union des associations suisses de France ou encore délégué au sein du Conseil des Suisses de l'étranger à Berne. «Si l'initiative de l'UDC passe et que les accords de libre circulation sont dénoncés, cette remise en question aurait également une incidence sur les accords fiscaux qui suppriment la double imposition des travailleurs frontaliers.»

Signée entre la France et la Confédération suisse au nom du Canton de Genève, la compensation financière genevoise (CFG) prévoit une rétrocession de 3,5% de la masse salariale brute annuelle des travailleurs frontaliers imposés à la source. En 2025, le Canton avait ainsi versé 396 millions de francs à la Haute-Savoie et à l'Ain. Paolo Lupo est convaincu que, «si les frontaliers devaient à terme payer des impôts plus élevés», cela pourrait changer totalement la donne. En cas de dénonciation des accords avec l'UE à la suite de l'acceptation par le peuple de l'initiative de l'UDC, «la Suisse, pour les travailleurs établis de l'autre côté de la frontière, pourrait perdre de son attrait».



«Un appartement de 45 m² (un deux-pièces) se loue désormais entre 1000 et 1200 euros dans l'agglomération. À l'achat, ce même petit logement se négocie autour des 200'000 euros.»

Nicolas Giroux
Agent immobilier à Annemasse

«Genève ne peut pas nous considérer comme son vase d'expansion»

Interview Gabriel Doublet, nouveau maire d'Annemasse, s'inquiète d'un recours accru aux frontaliers. Sa ville est déjà suffisamment sous pression.

En juin prochain, les Suisses se prononceront sur l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions», un texte visant à limiter l'immigration. Pour pallier le manque de main-d'œuvre intérieure, l'économie pourrait recourir de manière plus intensive aux travailleurs frontaliers. Une perspective qui inquiète le nouveau maire d'Annemasse, Gabriel Doublet, issu du centre droit.

Comment votre ville a-t-elle évolué depuis 2002 et l'entrée en vigueur des accords de libre circulation des personnes?
Annemasse a subi de plein fouet le phénomène du travail transfrontalier. En 2002, à l'échelle du

bassin de vie, il y avait un peu plus de 30'000 travailleurs frontaliers, contre environ 120'000 aujourd'hui. La crise du logement à Genève s'est exportée côté fran-

çais. Beaucoup de citoyens suisses se sont exilés chez nous pour trouver des conditions de logement acceptables. Cela a généré un renchérissement massif des loyers et de l'immobilier, rendant la situation toujours plus compliquée pour nos salariés payés en euros.

Gabriel Doublet
Maire d'Annemasse



«Nous sommes le deuxième territoire le plus cher de France pour le logement, juste derrière Paris et juste devant Saint-Tropez.»

Diriez-vous que cela a assez duré?
C'est un peu ça. Nous avons mis en place une forme de résistance en fixant des objectifs de croissance démographique beaucoup plus raisonnables. Genève ne peut pas nous considérer infiniment comme son vase d'expansion. Nous devons arrêter de

consommer nos terres agricoles tout en admirant la campagne genevoise immaculée. Notre territoire ne vaut pas moins, nous avons droit à une qualité de vie sans être dans une escalade de densification où l'on entasse les gens et où l'on doit sans arrêt construire des écoles et des infrastructures!
63% des actifs à Annemasse ne travaillent pas là où ils vivent. Qu'est-ce que cela produit?
Cela pose des problèmes en termes d'appartenance et de citoyenneté. Certaines personnes se comportent un peu comme des «mercenaires»: elles viennent ici pour des raisons économiques sans envie de s'engager dans la vie publique locale. Pour contrer cela, il faut s'appuyer sur notre histoire. Annemasse n'est pas qu'une cité-dortoir, c'est

une ville façonnée par le ferroviaire, très active dans la Résistance, construite avec l'industrie horlogère, une terre d'accueil de plus de 100 nationalités! Nous devons également cultiver le lien avec Genève et la Suisse: nous appartenons à une seule et même région.
La fracture sociale est vertigineuse à Annemasse. En 2021, le taux de pauvreté était de 22%.
Nous sommes le deuxième territoire le plus cher de France pour le logement, juste derrière Paris et juste devant Saint-Tropez, et la quatrième ville la plus inégalitaire du pays. Le logement est la pierre angulaire de nos difficultés. Beaucoup de gens se ruinent pour leur loyer et ont un reste à vivre dérisoire. Avec les élus des municipalités de l'agglomération, nous militons

pour l'encadrement des loyers et des logements réservés aux employés des fonctions publiques.
L'initiative de l'UDC, qui ferait encore augmenter les besoins de la Suisse en frontaliers, vous inquiète-t-elle?
Énormément. Nous craignons que cela rende la région encore plus attractive et que cela ajoute des difficultés supplémentaires pour se loger et faire tourner nos services publics. Nos infrastructures sont déjà à la limite.
Le Canton de Genève rétrocede actuellement 3,5% de la masse salariale brute des travailleurs frontaliers à la France. Est-ce suffisant?
Cette contribution financière ne me semble plus à la hauteur des infrastructures que nous devons construire, ni du nombre de travailleurs que nous ac-

cueillons pour nourrir l'économie genevoise. Souvent, les chefs d'entreprise français forment du personnel qui, une fois bien formé, part travailler en Suisse. Tous les coûts de formation sont assumés par la France sans contrepartie suffisante, et nos services publics peinent à tourner. Il faut impérativement réévaluer cela. Genève est un petit territoire avec 120 kilomètres de frontière avec la France et seulement 4 kilomètres avec le canton de Vaud. La métropole aura toujours besoin de son arrière-pays pour fonctionner. Nous devons coopérer davantage, notamment sur le logement. Trouver des solutions communes à nos problèmes qui se ressemblent, de part et d'autre de la frontière.

Catherine Cochard

Soutenir le retour en emploi, tout un art

SANTÉ Au cœur du délicat processus de retour au travail après un accident ou une maladie graves, une fonction mal connue: le Case Manager. Son rôle de coordinateur révèle les enjeux complexes de la réinsertion, sur fond de pression des coûts

JULIE EIGENMANN

«C'était tellement important de pouvoir réintégrer la société en retrouvant mon poste. Sinon, pour moi, tout se serait écroulé.» Il y a une dizaine d'années, Sylvie*, employée administrative chez Swisscom, a eu un grave accident. Très rapidement, elle prend conscience des séquelles qui vont l'affecter à long terme, et de cette réalité: ses déplacements ne seront plus que très limités. «Je ne savais pas si je pourrais réintégrer ma place de travail», se souvient-elle.

Sylvie est alors contactée par un autre collaborateur de son entreprise, qui occupe une fonction dont elle ignorait jusque-là l'existence. C'est un Case Manager, chargé de faciliter de manière personnalisée la réinsertion de personnes malades ou accidentées. «Il a fait le lien avec mon chef d'équipe et m'a rassurée quant à mon avenir. Il m'a soutenue pour le côté émotionnel.» Sylvie s'interrompt, visiblement très émue. «Nous avons trouvé ensemble des adaptations, comme celle d'effectuer mon travail depuis la maison la plus grande partie de la semaine et d'avoir des horaires adaptés.»

Une fonction relativement récente

Comme Sylvie, de nombreux salariés en Suisse subissent au cours de leur vie d'importantes atteintes à leur santé physique et mentale, de façon temporaire ou plus durable. Si le rétablissement est la première des préoccupations, celle de l'avenir professionnel peut également représenter une question douloureuse.

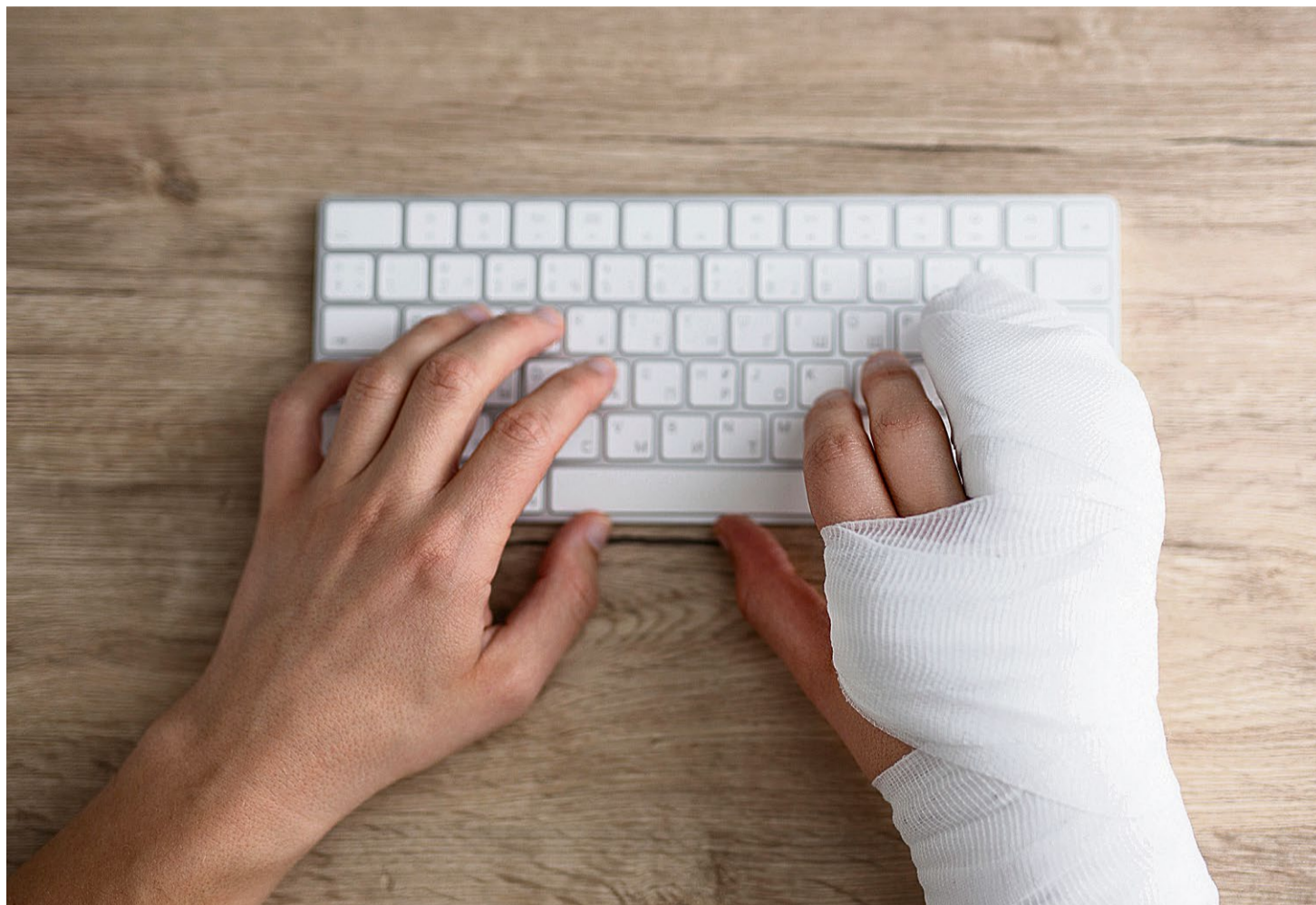
Les Case Managers, qui désignent une fonction née aux Etats-Unis, mal connus mais en Suisse depuis une trentaine d'années, sont appelés à intervenir dans ces moments

«Après cinquante jours d'absence, nous prenons contact, afin d'envisager une réintégration»

YANN FLEURY LAURENT, CASE MANAGER CHEZ SWISSCOM

charnières. Leur but: un accompagnement personnalisé, en coordonnant toutes les parties prenantes, lors de situations complexes où plusieurs facteurs menacent la reprise du travail.

Un rôle qui met en lumière les enjeux complexes de la réinsertion en matière de santé, de travail et d'assurances sociales, sur fond de pression des coûts. Ces professionnels peuvent exercer dans des structures différentes et avec des métiers divers, dans les ressources humaines, comme travailleur social ou encore en tant qu'ergothérapeute. «Mais être diplômé d'un Certificate of Advanced Studies en *case management* permet d'avoir vraiment les compétences nécessaires», souligne Damiano Salvi, président de l'association Forum Romand Case Management, qui compte plus de 250 membres et existe depuis dix ans. Il est également le fondateur et administrateur de Rachis Clinic, société vouée au soulagement du mal de dos, qui propose aussi un accompagnement à la réinsertion. Les Case Managers «internes», comme chez Swisscom – 16 000 employés en Suisse – sont toutefois peu courants, indique Damiano



Les incapacités de travail de longue durée sont en augmentation, constate la Fédération des médecins suisses. (CREDIT) (DI_STUDIO)

Salvi: il faut une entreprise d'une certaine taille pour employer des collaborateurs dédiés.

Le Case Manager qui a accompagné Sylvie chez Swisscom, c'est Yann Fleury Laurent. «Après cinquante jours d'absence, nous prenons contact, afin d'envisager une réintégration. Celle-ci se fait avec l'accord du supérieur et de la personne concernée, et repose sur la volonté du collaborateur de s'impliquer activement, explique-t-il. Notre travail est aussi de se coordonner avec les différentes assurances, les médecins, etc.» Yann Fleury Laurent travaille sur la base d'un processus structuré de *case management* qui existe chez Swisscom depuis plus de quinze ans. Le nombre de personnes accompagnées n'est pas communiqué, mais la plupart le sont après une maladie, avec toutefois une augmentation des cas liés à des troubles psychiques, une dépression, par exemple. Deux tiers d'entre eux sont maintenus en poste en interne. Le tiers restant quitte l'entreprise, avec ou sans rente d'invalidité, ou parce qu'un décès est survenu.

Si Swisscom a ainsi investi dans le *case management* interne, c'est dans l'idée que les personnes «puissent garder dans la mesure du possible leur poste de travail si elles le souhaitent et souvent avec des adaptations», souligne Frédéric Bracher, responsable RH chez Swisscom pour la Suisse romande. «Il faut aussi penser qu'une absence longue durée ou un départ d'une équipe a aussi des implications pour les collègues. Cela peut aussi permettre d'éviter le versement de rentes d'invalidité à long terme, qui coûtent très cher aux assurances et aux entreprises. Au-delà des aspects financiers, c'est avant tout une question de responsabilité sociale, de réputation et de cohérence avec nos valeurs.»

L'objectif d'économicité, un biais?

Pour une entreprise, «proposer du *case management* peut également représenter un outil de communication et c'est aussi une volonté de faire des économies par la réintégration des collabo-

rateurs, mais ce n'est pas un problème si l'accompagnement est pertinent et bienveillant», estime David Chenevard, vice-président du Forum Romand Case Management, qui a longtemps travaillé comme Case Manager pour des assurances et se dédie désormais à la supervision et à l'enseignement. Il s'occupe également de gestion de la santé en entreprise pour l'assurance maladie SWICA. «Le mieux pour un Case Manager est d'intervenir le plus tôt possible, poursuit-il. Il faut évaluer au début du processus si le cas se prête à une réintégration au sein de l'entreprise, en s'assurant, entre autres, que la personne veut y revenir et que la société n'a pas l'intention de

SWICA compte 85 Care Managers, dont une dizaine en Suisse romande

mettre fin au contrat. Sinon, le suivi peut impliquer un projet de réintégration ou de reconversion ailleurs. La définition d'un objectif commun entre les différents acteurs est donc très importante.»

Aujourd'hui, en Suisse, la plupart des Case Managers travaillent en assurance. «Si le programme auquel ils s'adossent est bien construit, il assure les intérêts des différentes parties, mais l'employé doit rester au centre, développe Damiano Salvi. Il faudrait éviter que le suivi ne puisse s'apparenter à du «flicage» de l'employé. Evidemment, lorsque le Case Manager travaille pour une assurance, il a intérêt à ce que l'assuré reste en arrêt le moins longtemps possible. Mais on part aussi du principe qu'améliorer sa prise en charge permet de toute façon de meilleurs résultats à long terme. L'évaluation de la «réussite» d'un accompagnement dépend aussi des objectifs fixés.»

Le programme peut être financé directement par l'entreprise, s'il s'agit de Case Managers internes, ou indirectement par l'entreprise, à travers le recours à un prestataire externe ou le *case management* de son assurance perte de gains, financé par ses primes.

Mais l'objectif d'économicité ne représente-t-il pas forcément un biais dans le suivi? «Pour l'éviter, il me paraît toujours mieux que le Case Manager ne sache pas en amont à partir de quelle date un retour au travail signifierait des économies pour l'assurance, répond David Chenevard. Pour l'équilibre de la relation, tout l'enjeu pour un Case Manager en assurance est de se positionner à égale distance du bénéficiaire et de l'entreprise, qui reste la cliente de son propre employeur. Mais la plupart du temps, personne, et encore moins l'assuré, ne souhaite que l'incapacité de travail dure.»

Dans le scénario idéal, estime aussi Anne-Sylvie Dupont, professeure de droit civil à l'Université de Genève, «il faut un Case Manager qui n'ait pas à cœur la solution la moins coûteuse, mais la plus appropriée. Il faut dire aussi que le budget limite souvent les mesures mises en œuvre.» Cette spécialiste des assurances sociales a observé des pratiques qui peuvent être très disparates. «Le titre n'étant pas protégé, n'importe qui peut se prétendre Case Manager. Mais selon les cas, ce dernier représente une interface non administrative et bienveillante entre l'assureur et l'assuré.»

«Un retour précipité est contre-productif»

Parmi les assurances maladie à se positionner sur ces programmes, SWICA compte 85 Care Managers, dont une dizaine en Suisse romande. *Care* (soin) et non pas *case* (cas), la société tient beaucoup à cette différence. «Le concept existe depuis 1998, souligne Yann Escher, directeur régional pour SWICA. La logique n'est pas celle d'une

recherche de réduction des coûts mais de prévention de la santé. Et aujourd'hui, 57% des incapacités de travail d'origine psychique sont déclenchées par des conflits sur le lieu de travail. Cela nécessite une approche personnalisée.»

Outre un volet pour les particuliers, SWICA propose, pour les entreprises assurées chez elle, un programme de *care management*. Plus de 1000 cas sont ouverts en moyenne chaque année. «Nous intervenons aussi régulièrement de façon préventive, en cas d'absences perlées d'un employé par exemple, ou s'il s'avère qu'il souffre d'une addiction, indique Ariana Kadrijaj Jasiqi, coordinatrice régionale du *care management* pour SWICA. Nous savons que l'absence d'intervention précoce débouche dans près de 50% des cas d'arrêt pour raisons psychiques sur une perte d'emploi.»

Lorsque l'accompagnement se fait suite à une absence, l'employé doit valider le suivi, notamment pour que le Case Manager puisse prendre contact avec les médecins, l'employeur, ou encore l'assurance invalidité si elle fait aussi partie des acteurs impliqués, précise-t-elle. «Il peut s'agir ensuite de mettre en place, par exemple, du coaching, des réadaptations de poste, mais aussi parfois d'aider à réorienter sa carrière et de faire un bilan de compétences.»

Quid des intérêts des uns et des autres, qui peuvent s'avérer contradictoires? Dans tous les cas, un retour précipité est contre-productif, assure Yann Escher: «L'idée n'est pas simplement de pouvoir cocher une case, mais de trouver une solution pérenne. Et un suivi mieux réalisé amène naturellement à une maîtrise des coûts plus efficace.» La SWICA s'y retrouve-t-elle donc financièrement aussi, elle qui verse des indemnités en cas d'absence? «Oui, sinon nous aurions arrêté ce programme, répond-il. Le *care management* représente l'une des solutions qui contribue à pérenniser le système de perte de gains maladie. Le versement d'une rente AI sur le long terme n'est, financièrement ou

socialement, un avantage pour personne.»

A l'assurance invalidité, la réadaptation prime toujours sur la rente, rappelle Damiano Salvi. Et dans l'idée de favoriser la réinsertion quand elle est possible, «la fonction de Case Manager mérite d'être développée en Suisse, d'autant plus qu'il y a aussi un essor des maladies mentales, qui sont par essence complexes: agir tôt et en réseau est particulièrement important.»

La question sensible de la protection des données

Les représentants des médecins, autres acteurs centraux du processus, soutiennent ce système en réseau: «Les incapacités de travail de longue durée dues à des maladies chroniques ou à des accidents plus graves sont en augmentation, constate la Fédération des médecins suisses (FMH). Elles engendrent non seulement des coûts élevés pour l'employeur, mais aussi des souffrances pour les patients concernés, avec le risque de ne plus pouvoir se maintenir sur le marché du travail primaire et toutes les conséquences que cela implique. Les Case Managers jouent ici un rôle important.»

Il est essentiel que tous les acteurs collaborent dans le respect du secret médical, indique cependant la FMH. Le Case Manager doit protéger les données sensibles et privées de l'employé, précise David Chenevard, qui rappelle que l'employeur doit

«Plus le temps passe, plus les chances que la réadaptation réussisse diminuent»

OFFICE FÉDÉRAL DES ASSURANCES SOCIALES

connaître les limitations fonctionnelles du collaborateur, pas leur cause.

Ce type de prise en charge personnalisée peut-il alors aider à éviter un décrochage plus durable? «La collaboration de tous les acteurs est essentielle, à savoir de la personne concernée, de l'employeur, du médecin et de l'entourage, ainsi que des spécialistes des offices AI, nous répond l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Il est en outre primordial d'intervenir le plus tôt possible. Plus le temps passe, plus les chances que la réadaptation réussisse diminuent. C'est ici que les mesures d'intervention précoce de l'AI se révèlent particulièrement efficaces.» L'accompagnement personnalisé pour un retour au travail fait partie des mesures de réadaptation professionnelle de l'AI, même si le terme de Case Manager n'est pas utilisé par ses offices.

En Suisse, le taux d'inscription à l'AI a augmenté de façon presque continue depuis 2014, passant d'environ 0,8% de la population assurée à plus de 1,1% en 2024. En parallèle, en 2024, les participants aux mesures de réadaptation professionnelle de l'assurance invalidité étaient cependant trois fois plus nombreux qu'en 2008, et 60% d'entre eux étaient employables après les avoir suivies. ■

* Prénom d'emprunt

Actualités

«Les ressortissants étrangers financent plus l'AVS qu'ils n'en bénéficient»

Démographie et finances Pour la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, la contribution des immigrés est essentielle aux assurances sociales et l'initiative des 10 millions fragiliserait les soins d'une Suisse vieillissante. Entretien.

Markus Brotschi

Pour assurer le financement de l'AVS et de l'AI, des recettes supplémentaires ou des économies sont nécessaires. L'amélioration des conditions de travail du personnel soignant nécessite également des moyens accrus. Des pistes sont à l'étude, affirme la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, qui met toutefois en garde contre une initiative plafonnant la population suisse à 10 millions.

La 13^e rente AVS sera versée pour la première fois cette année, bien que son financement reste incertain. Le parlement peut-il encore parvenir à un compromis?

J'ai confiance que le Conseil national et le Conseil des États s'entendent sur un modèle de financement. Le compromis ne devrait toutefois pas se limiter à un financement supplémentaire temporaire. Le peuple a dit oui à une prestation qui va s'inscrire dans la durée. Elle représente un coût annuel de 4 à 5 milliards de francs. Une limitation dans le temps, par exemple jusqu'en 2033, impliquerait de retourner rapidement devant le peuple avec un nouveau projet de financement. Cela ne correspond pas à la culture politique suisse. Reste pour l'heure la question d'un financement exclusivement par la TVA ou par un modèle mixte, combinant TVA et hausse modérée des cotisations salariales.

Les sondages montrent une majorité favorable à une 13^e rente AVS, mais opposée à toute hausse d'impôts ou de taxes. Comment, dans ce contexte, gagner une votation populaire?

En engageant la discussion avec la population et en expliquant la nécessité de recettes supplémentaires pour financer la 13^e rente AVS. Sans ressources additionnelles, les réserves de l'AVS s'épuiseront rapidement, mettant en péril la stabilité du système. Il ne s'agit pas d'attiser les peurs, mais de montrer les alternatives. Il n'existe ni majorité pour relever l'âge de la retraite ni pour réduire les prestations.

Le 14 juin, l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» sera soumise au peuple. Pour ses opposants, l'immigration bénéficierait à l'AVS. Tout le contraire à l'UDC, qui y voit une fuite en avant, qui finira par mettre une très forte pression sur l'AVS, car tous les nouveaux habitants toucheront des prestations.

Cette appréciation n'est pas correcte. En moyenne, la population suisse perçoit davantage de prestations AVS qu'elle ne verse de cotisations. À l'inverse, les ressortissants étrangers financent plus l'AVS qu'ils n'en bénéficient, allégeant ainsi la charge pour la collectivité. Et cette tendance va se



La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, ici à Berne vendredi dernier, est en désaccord avec l'initiative de l'UDC. Franziska Rothenbühler

«L'immigration contribue en fait à freiner la hausse des primes.»

poursuivre, comme l'attestent les chiffres de l'Office fédéral des assurances sociales. L'immigration en provenance de l'UE est surtout motivée par l'emploi et une part importante des personnes concernées retournent ensuite dans leur pays d'origine.

Mais elles perçoivent plus tard une rente AVS, même si elles retournent en Italie, au Portugal ou en Allemagne. Pourquoi l'AVS en bénéficierait-elle?

Pour trois raisons: d'abord, beaucoup de ces personnes ont de bons revenus et cotisent donc largement. Puis, beaucoup ne perçoivent pas une rente complète, car elles n'ont pas effectué toute leur carrière en Suisse. Enfin, lorsqu'elles retournent dans leur pays d'origine, elles ne touchent pas d'autres prestations sociales, comme des prestations complémentaires ou des réductions de primes.

Certains démographes doutent que la population atteigne un jour le seuil des 10 millions. Ils prévoient au contraire un recul de la natalité et de l'immigration.

Il serait d'autant plus nécessaire d'assurer le financement de la 13^e rente AVS. Dans l'hypothèse d'un ralentissement démographique, certains enjeux s'imposent avec une urgence accrue. Comment garantir les prestations nécessaires à une société vieillissante? Qui assurera les soins dans les hôpitaux et les EMS? C'est un véritable défi auquel la Suisse devra faire face.

L'UDC critique l'égalité des prestations à l'assurance maladie entre nouveaux arrivants et assurés de longue date, et propose une franchise plus élevée pour les premiers.

Il y a des principes avec lesquels on ne transige pas dans un État de droit, comme de restituer les droits d'un groupe de personnes de manière arbitraire. Ce serait non seulement injuste, mais aussi contre-productif: les personnes issues de la migration sont, en moyenne, plus jeunes et en meilleure san-

té que le reste de la population. L'immigration contribue en fait à freiner la hausse des primes. Car plus la population vieillit, plus les coûts de la santé augmentent.

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» bénéficie d'un large soutien dans les sondages. Cette inquiétude face à la croissance démographique vous semble-t-elle légitime?

Je comprends cette inquiétude, mais j'appelle aussi à bien garder à l'esprit la société dans laquelle on vit. Quand je rends visite à ma tante en EMS, je vois qui travaille dans les équipes de soins, de nettoyage ou en cuisine. C'est la même chose aux Urgences. Partout, je peux compter sur la présence de personnel étranger, et pas seulement dans les régions frontalières. À l'hôpital, en maison de retraite ou pour les soins à domicile, il est rassurant de savoir que nos proches sont bien pris en charge. Cette sécurité repose sur la libre circulation des personnes, qui est remise en cause par cette initiative.

La semaine dernière, le Conseil national a traité de la mise en œuvre de l'initiative sur les

soins infirmiers. Il a posé un cadre pour les conditions de travail, mais sans répondre aux attentes des initiants. Pourra-t-on ainsi recruter suffisamment de personnel soignant?

Je reste perplexe et quelque peu déçue par le débat au Conseil national, notamment face à l'attitude des partisans de l'initiative «Pour une Suisse à 10 millions». Ils réclament moins de main-d'œuvre étrangère tout en refusant d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant. Cela ne peut pas fonctionner. Dans ces conditions, les institutions ne seront pas en mesure de recruter le personnel dont elles ont un besoin urgent. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: grâce aux moyens qui ont été dégagés pour la formation, les métiers des soins attirent plus de jeunes. Or, l'environnement de travail qu'ils découvrent ensuite ne correspond pas aux attentes. Dans les cinq années suivant leur diplôme, beaucoup réduisent leur temps de travail ou quittent la profession.

La proposition du Conseil fédéral n'offrirait pas non plus des conditions de travail bien

meilleures pour le personnel infirmier que celles arrêtées par le Conseil national.

La proposition du Conseil fédéral apporte des améliorations concrètes et réalistes. Inscrire les conditions de travail du personnel soignant dans une loi dédiée représente déjà une avancée. Or, même ce point a été contesté par une partie du Conseil national. Le Conseil fédéral voulait également abaisser la durée hebdomadaire maximale de travail de 50 à 45 heures, ainsi que se réserver, le cas échéant, la marge de manœuvre nécessaire pour déployer rapidement d'autres améliorations. Ces deux propositions ont été rejetées par le Conseil national.

L'amélioration des conditions de travail pèsera sur les primes. Pourquoi le Conseil fédéral n'a-t-il pas proposé un financement dédié?

Les cantons participent aussi aux coûts, selon une clé de répartition. C'est déjà une bonne chose. Car ne pas assez investir finit par coûter cher: cela entraîne de grosses fluctuations dans les équipes, avec des coûts élevés pour intégrer les nouveaux arrivés. L'intérim coûte plus cher. Et pour préserver la qualité des soins, il faut des équipes stables et expérimentées. C'est ce que me confirment les professionnels dans les hôpitaux et les institutions de santé que je visite, comme après le drame de Crans-Montana.

L'AVS n'est pas la seule assurance en difficulté financière. Des options pour consolider les finances de l'AI sont aussi à l'étude. À ce stade, rien n'est décidé: va-t-on vers une augmentation de 0,1% ou 0,2% des cotisations salariales?

La priorité est pour l'heure à l'examen de mesures d'économie. Du côté de l'AI, les coûts administratifs pourraient baisser, par exemple en simplifiant des processus. Nous réexaminons également les intérêts que l'AI verse au fonds AVS. En revanche, réaliser rapidement des économies sur les prestations s'avère difficile. Par exemple, une baisse des rentes AI entraînerait un report des coûts sur les prestations complémentaires. Ma priorité est de mieux intégrer les jeunes atteints de troubles psychiques. Ils sont de plus en plus à être pris en charge par l'AI. Concrètement, nous mettons en place une prestation passerelle pour ceux dont le potentiel d'insertion est envisageable, mais qui ne sont pas encore aptes, sur le plan médical, à la réadaptation professionnelle. La prestation sera inférieure à la rente AI. La priorité va à un suivi resserré et à une réinsertion rapide sur le marché du travail.

Traduction: Emmanuelle Stevan

Geheimakte «Team Switzerland»

Der Bund verweigert Einsicht in die Zollstreitdokumente, die Aufschluss über das Treffen von Schweizer Unternehmern mit Donald Trump geben

ANDRI ROSTETTER

Selten hat ein Besuch die Schweiz in so helle Aufregung versetzt. Anfang November 2025 empfing Donald Trump direkt im Oval Office mehrere hochrangige Exponenten der Schweizer Finanz- und Luxusbranche, unter ihnen den Partners-Group-Gründer und Milliardär Alfred Gantner und Johann Rupert, Verwaltungsratspräsident des Luxusgüterkonzerns Richemont.

Im Gepäck hatte das «Team Switzerland» eine Rolex-Tischuhr und einen Goldbarren mit einer persönlichen Widmung für den amerikanischen Präsidenten. Ziel der Charmeoffensive war es, Trump im Zollstreit milde zu stimmen und eine Reduktion des Maximalsatzes von 39 Prozent auf Schweizer Importe zu erreichen.

Nach dem Treffen begannen die Spekulationen über die Hintergründe. Was wusste der Bundesrat von dem Besuch? Hatten die Unternehmer auf eigene Faust gehandelt? Stand gar Guy

Parmelins Wirtschaftsdepartement hinter der Aktion? Die Grünen reichten gegen die Unternehmer sogar eine Strafanzeige wegen Bestechung fremder Amtsträger ein.

Inzwischen ist klar: Im Vorfeld gab es Kontakte und Absprachen. Unklar ist aber das Ausmass. Gantner sagte später, das Treffen sei «eins zu eins» mit dem Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) abgestimmt gewesen. Dieses betonte dagegen, dass die konkrete Umsetzung eine private Initiative der Unternehmer gewesen sei. Zu den Details hält sich das Seco bis heute bedeckt.

Das Seco stellt sich stur

Mehrere Medien versuchten, die Hintergründe des Treffens zu klären. Eine Journalistin verlangte im Dezember 2025 gestützt auf das Öffentlichkeitsgesetz Einsicht in die Korrespondenz mit den Unternehmern. Als das Staatssekretariat die Offenlegung verweigerte, gelangte die Journalistin an den

Öffentlichkeitsbeauftragten des Bundes (Edöb), der bei solchen Fällen als Schlichtungsbehörde fungiert.

Die betroffene Behörde muss in so einem Verfahren dem Öffentlichkeitsbeauftragten in der Regel die Dokumente zur Verfügung stellen, damit dieser prüfen kann, ob sie unter das Öffentlichkeitsgesetz fallen. Doch das Seco verweigerte auch dies, wie der Verein Öffentlichkeitsgesetz.ch am Samstag in seinem Newsletter publik machte.

Die vollständige Stellungnahme des Staatssekretariats ist nicht öffentlich. Die Grundzüge seiner Argumentation lassen sich aber in den Anfang April publizierten Empfehlungen des Edöb nachlesen. Das Seco stützt sich in seiner Argumentation gleich auf mehrere Ausnahbestimmungen des Öffentlichkeitsgesetzes. Eine Behörde kann den Zugang zu amtlichen Dokumenten verweigern, wenn die betreffenden Verhandlungen noch laufen, wirtschaftspolitische Interessen beeinträchtigt oder aussenpolitische Beziehungen

gefährdet werden können. Aus Sicht des Staatssekretariats liegen diese Voraussetzungen vor.

Politisch haben sich die Schweiz und die USA zwar geeinigt; ein rechtsverbindliches Abkommen dazu gibt es allerdings noch nicht. Bis Ende Juli soll ein solches stehen. Mindestens bis dahin will das Seco die Unterlagen nicht herausgeben. Es beruft sich zudem auf das Völkergelehrtenrecht. Daraus leitet das Seco ab, dass Unterlagen im Zusammenhang mit der Beilegung internationaler Streitigkeiten nicht in den Geltungsbereich des Öffentlichkeitsgesetzes fallen.

Der Öffentlichkeitsbeauftragte sieht darin eine Verletzung der Mitwirkungspflicht. Das Seco verhindere, «dass sich der Beauftragte materiell mit dem Geltungsbereich bzw. mit der Zugänglichkeit der herausverlangten Dokumente auseinandersetzen kann». Damit könne auch nicht bewiesen werden, ob die Ausnahbestimmungen in diesem Fall tatsächlich gelten. Der Edöb emp-

fehlt deshalb, vollständigen Zugang zu den Unterlagen zum «Team Switzerland» zu gewähren.

Verfügung in Aussicht gestellt

Das Seco ist damit nicht einverstanden und will eine entsprechende Verfügung erlassen, wie Sprecher Fabian Maiefisch auf Anfrage erklärt. «Das Seco hat seine Mitwirkungspflichten wahrgenommen und im Verfahren beim Edöb begründet, weshalb der Zugang zu den verlangten Dokumenten nicht möglich ist.»

Noch ist unklar, ob der Streit um die Offenlegung der Dokumente damit abgeschlossen ist. Eine Verfügung des Seco kann vor Bundesverwaltungsgericht angefochten werden. Bis ein Entscheid vorliegt, dürften allerdings mehrere Monate verstreichen. Eine Rolle wird für die Gerichte auch spielen, ob die Zollverhandlungen bis dann abgeschlossen sind. Fest steht: In den Verhandlungen mit dem Weissen Haus kann jedes Detail Konsequenzen haben.

Lex UBS: la Suisse suit sa propre voie

BANQUES En voulant renforcer les exigences de fonds propres d'UBS, la Suisse se distingue des Etats-Unis et de l'Europe. UBS estime que sa compétitivité est en jeu. La situation est particulière en Suisse et des questions fondamentales restent sans réponse

SÉBASTIEN RUCHE

Tandis que le Conseil fédéral souhaite obliger UBS à constituer davantage de fonds propres, les Etats-Unis évoluent dans la direction inverse, et l'Union européenne envisage sérieusement de les imiter. Après la crise financière de 2008, les banques des deux côtés de l'Atlantique avaient dû renforcer leurs réserves de capital, afin de couvrir d'éventuelles pertes et de mieux résister aux crises. Le retour en arrière qui se dessine à Washington comme à Bruxelles fait craindre à UBS d'être pénalisée par les exigences du Conseil fédéral, qui veut qu'elle mette 20 milliards de dollars supplémentaires de capital de côté. Est-ce vraiment le cas? Les exigences du Conseil fédéral sont-elles optimales par rapport à la situation particulière d'UBS et aux objectifs des autorités?

«Réajustement» aux Etats-Unis

Dès ce lundi, le parlement se penchera sur le projet de loi dévoilé le 22 avril par le Conseil fédéral, qui vise à renforcer les fonds propres d'UBS, à hauteur de 20 milliards de dollars. Pensée en réaction à la chute de Credit Suisse le 19 mars 2023, cette initiative surnommée «Lex UBS» veut faire en sorte que la banque puisse traverser de futures difficultés sans être secourue par les autorités.

«UBS serait soumise à des exigences environ 50% supérieures à la moyenne de ses pairs en Europe et aux Etats-Unis»

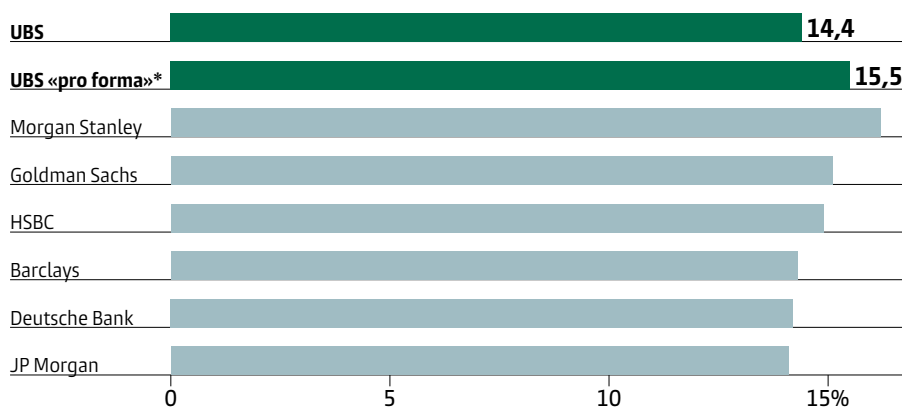
DAVID BENAMOU, AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

UBS a publiquement qualifié ce projet de «disproportionné», estimant qu'il risquerait de diminuer son attractivité auprès des investisseurs et de l'obliger à relever ses tarifs, y compris en Suisse. Sans oublier que ses plans de développement sur le marché américain deviendraient plus compliqués. Ce tour de vis intervient alors que la dynamique est tout autre aux Etats-Unis et en Europe.

Du côté américain, on parle de «réajustement», de «modernisation» ou d'«écarts mineurs» par rapport aux règles de Bâle III, mais c'est une libéralisation d'envergure qui se prépare. Les règles de Bâle III sont des réformes internationales menées après 2008 pour éviter à l'avenir que l'argent du contribuable doive venir secourir de grandes banques en difficulté. En substance, ces dernières ont dû déterminer davantage de capital, selon les actifs qu'elles possèdent et le niveau de risque de ces derniers

COMPARAISON INTERNATIONALE DE LA COUVERTURE EN FONDS PROPRES

Ratio de fonds propres dits «de base dure», en %



* avec déduction intégrale des participations

Graphique: Aline Bassin/Le Temps | Source: administration fédérale sur la base de données du Swiss Finance Institute

(ce qu'on appelle les «risk weighted assets», ou actifs pondérés par le risque).

«Près de deux décennies se sont écoulées depuis la crise, et au fil des ans, nous avons pris conscience que certains éléments du régime réglementaire mis en place pourraient mériter un réajustement», a déclaré le président de la Réserve fédérale américaine, le 19 mars dernier. Jerome Powell présentait un projet visant à abaisser les exigences en fonds propres pour les banques américaines et à appliquer partiellement les standards internationaux, dont Bâle III, résumait alors l'agence AWP.

Trois propositions ont été soumises à une consultation publique, dont une baisse de 4,8% des fonds propres durs (CET1) des grandes banques. Ce serait un moyen de les encourager à distribuer du crédit, alors que les exigences actuelles, jugées «obsolètes» et «inutilement complexes» ne rendent pas le système plus résilient, estime le Secrétaire du Trésor Scott Bessent.

A l'inverse, Michael Barr, membre du comité des gouverneurs de la Fed, a dénoncé une baisse «injustifiée et imprudente» des exigences sur les fonds propres. La sénatrice démocrate Elizabeth Warren y a vu une «victoire» des grandes banques, «après plusieurs années de lobbying intensif visant à démanteler les modestes garde-fous contre la prise de risques à Wall Street».

La BCE veut simplifier les règles

UBS n'est pas la seule à estimer qu'elle risque de perdre en compétitivité, en particulier vis-à-vis de ses concurrentes américaines. Les banques européennes réclament également un abaissement de la réglementation. Les 15 plus grands établissements du continent doivent accumuler 273 milliards d'euros de fonds propres supplémentaires par rapport aux règles internationales de base, estime la Fédération bancaire européenne. Et ce montant pourrait augmenter d'environ 15% d'ici à 2029, selon le lobby, souligne

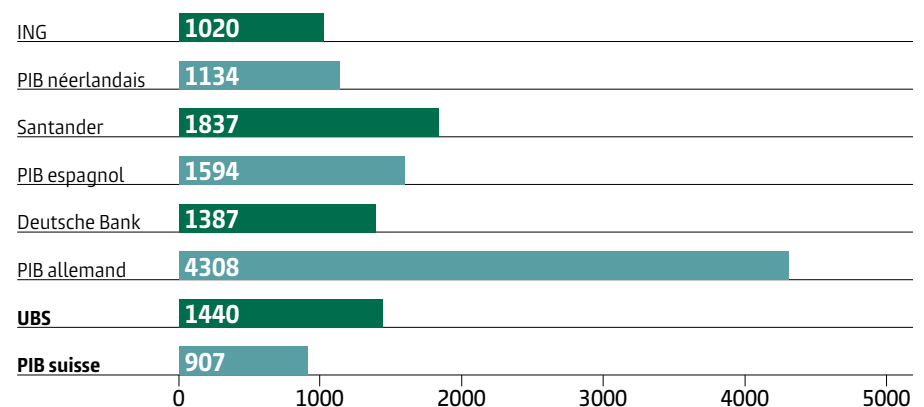
encore l'AFP. Autant d'argent bloqué qui ne peut être utilisé pour soutenir la croissance ou mener des investissements.

Pourtant, la Banque centrale européenne (BCE) veut simplifier les règles sur les fonds propres et de manière générale simplifier sa réglementation. Des propositions présentées le 11 décembre 2025 visent notamment à réduire le nombre de «coussins de capital» demandés aux banques pour faire face aux chocs, de 11 actuellement à deux. L'un pourrait être utilisé en période de stress pour faire face à des pertes sans risque de faillite, tandis qu'un autre pourrait être réduit pendant les périodes défavorables, résume l'AFP.

La BCE réfléchit également à l'utilisation d'obligations AT1 pour absorber des pertes, c'est-à-dire des obligations qui peuvent être converties en fonds propres en cas de difficulté. Dans son projet de «Lex UBS», le Conseil fédéral a préféré attendre les développements internationaux sur cette question avant de se prononcer.

SEULS QUATRE PAYS DISPOSENT D'UNE GSIB*

■ Taille du bilan et du PIB national au 31 décembre 2024, en milliards d'euros



* banque d'importance systémique internationale

Graphique: Aline Bassin/Le Temps | Source: rapports annuels, OCDE

«Les exigences actuelles sur les fonds propres sont «obsolètes» et «inutilement complexes» aux Etats-Unis»

SCOTT BESSENT, SECRÉTAIRE AU TRÉSOR

Des AT1 émises par Credit Suisse font l'objet de procédures judiciaires en Suisse et aux Etats-Unis, des investisseurs contestant le fait qu'elles aient été annulées au moment de la chute de la banque. Le Tribunal administratif fédéral a jugé que leur amortissement était illégal, l'affaire est désormais dans les mains du Tribunal fédéral. Enfin, l'Europe pense à instaurer un régime de surveillance différencié selon la taille des banques, comme il en existe aux Etats-

Unis, au Royaume-Uni ou en Suisse.

La Commission européenne devra décider si elles transforment en projets de loi ces recommandations, que la BCE présente comme des simplifications, pas de la dérégulation. Les milieux bancaires de la zone craignent que ces aménagements interviennent trop tard, pas avant 2029, et qu'entre-temps les banques européennes accumulent du retard vis-à-vis de leurs concurrentes américaines. Autre effet pervers dénoncé par le lobby européen de la finance, les banques préfèrent financer des activités moins risquées, ce qui nécessite moins de capital, que les secteurs plus risqués, mais plus innovants.

Avis divergents

Quel sort attend donc UBS dans ce cadre international mouvant, dans lequel les méthodes de calcul des actifs ajustés aux risques varient selon les pays, ce qui complique les comparaisons internationales? Pour la BNS, favorable au renforcement des fonds propres d'UBS, les nouvelles exigences en fonds propres ne changeront rien ou presque pour la banque.

Un avis que ne partage pas David Benamou, d'Axiom Alternative Investments, un géant d'actifs indépendant spécialisé dans le secteur financier européen: «Le cadre réglementaire envisagé par le Conseil fédéral est plus pénalisant, notamment sur un point clé: l'obligation de couvrir à 100% en CET1 [capital de première qualité, ndlr] pour les participations dans les filiales étrangères (contre 60% aujourd'hui). C'est une mesure suisse spécifique qui n'existe nulle part ailleurs et qui porterait les exigences effectives de la banque nettement au-dessus de celles de ses concurrents. Cela placerait UBS en position particulière au niveau international avec des exigences environ 50% supérieures à la moyenne de ses pairs en Europe et aux Etats-Unis.» De quoi compliquer directement l'ambition d'UBS de se développer comme un acteur global de la gestion de fortune et de la banque d'investissement, selon lui. ■

FONDS PROPRES

La bonne réponse à une mauvaise question?

Comparer seulement les ratios de capital de différentes banques ne permet pas d'évaluer la situation d'UBS et de la Suisse dans son ensemble, avance Laurent Frésard, professeur de finance à l'université de la Suisse italienne. «UBS risque d'avoir des ratios de fonds propres plus élevés que ses concurrentes américaines, par exemple, mais celles-ci ne représentent qu'une infime partie du PIB américain, alors que le bilan d'UBS équivaut à presque deux fois le PIB suisse. Des difficultés ou une faillite d'UBS auraient un impact disproportionné sur le pays, d'autant plus que la Suisse n'a plus la possibilité d'organiser une reprise par une autre grande banque locale.»

Dans ces conditions, pas sûr que le relèvement des fonds propres constitue la bonne réponse, poursuit le chercheur. Selon lui, «on a besoin de connaître les réponses à trois questions déterminantes: quel serait le coût d'une prochaine crise avec et sans les nouvelles mesures proposées? D'où viendra-t-elle? Et quel est le meilleur outil du régulateur pour prévenir une crise ou en

limiter les dégâts? Comme on n'a pas de réponses claires aux deux premières questions, on ne peut que spéculer sur la dernière, avec comme résultat des avis très divergents.»

Analyse coûts/bénéfices

Une alternative consisterait à effectuer une analyse coûts/bénéfices complète d'une nouvelle réglementation, afin d'avoir une vue globale dans ce débat. Ce qui impliquerait de déterminer qui paierait ces coûts: le citoyen suisse, en anticipation, ou alors les actionnaires d'UBS? Et qui recevrait les bénéfices: les actionnaires, qui empocheaient sans doute davantage de dividendes si la banque ne devait pas augmenter ses fonds propres, ou le citoyen suisse, qui serait davantage en sécurité si un renforcement du capital de la banque permet réellement de réduire la probabilité d'un sauvetage à l'avenir? Malheureusement, l'incertitude énorme qui entoure ces questions rend cette analyse virtuellement impossible à réaliser.

«Cela revient à réfléchir sur ce qui est le plus important, poursuit Laurent Frésard: une perte de compétitivité pour UBS ou un bénéfice social pour le pays?» En pratique, si UBS doit réduire ses prêts à l'économie suisse à cause de nouvelles exigences de fonds propres supplémentaires, le coût pour l'économie nationale sera-t-il inférieur ou supérieur à celui d'une crise? Personne ne peut le dire à ce stade.

Il n'est pas non plus certain qu'UBS sera contrainte à réduire drastiquement ses activités et condamnée à être sanctionnée à la bourse si elle doit effectivement augmenter ses fonds propres, conclut le chercheur: «D'une part, plutôt que de prêter moins ou investir moins, la banque pourrait contrôler temporairement son dividende si elle continue à générer des profits, provenant par exemple de l'intégration réussie de Credit Suisse. D'autre part, les investisseurs pourraient se montrer patients et considérer qu'un établissement mieux capitalisé est plus solide donc plus attractif pour eux sur une base ajustée pour le risque.» ■ S. RU.

Zurich vit-elle une overdose de démocratie?

VOTATIONS Treize objets municipaux, cinq cantonaux et deux fédéraux: c'est l'épaisse enveloppe de vote qui attend les Zurichois le 14 juin prochain. L'UDC craint que le grand nombre de textes affaiblisse le débat démocratique et a déposé un postulat en ce sens

LÉO TICHELLI, ZÜRICH

Tous les regards se portent sur l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» de l'UDC le 14 juin prochain. Mais pour les Zurichois, le texte fédéral ne représente qu'un vingtième du contenu de l'épaisse brochure de votations qu'ils s'appêtent à recevoir. Au total, les habitants de la ville la plus peuplée de Suisse s'appêtent à se prononcer sur 13 sujets municipaux, cinq cantonaux et deux fédéraux. Un record? Presque. Il y a un peu plus de 57 ans, on se rendait aux urnes pour 14 textes communaux différents, dont l'expansion du droit de votes aux femmes.

Le sujet pourrait simplement être cocasse et confirmer la prouesse helvétique à voter sur tout. Mais au lieu de conforter le pays comme champion toute catégorie de la démocratie directe, c'est plutôt l'inverse qui se produit. C'est en tout cas l'avis de l'UDC, qui a déposé un postulat au Conseil communal le 8 avril dernier: «Limiter le nombre de propositions de scrutins municipaux et les publier simultanément avec les propositions cantonales». A la manœuvre: le conseiller municipal Stefan Urech et Stephan Iten,

chef du groupe parlementaire UDC au législatif communal.

Attention, le but n'est pas de limiter la démocratie directe mais bien de «garantir la qualité du débat public», tient à préciser d'emblée Stefan Urech. Pour son collègue de parti, des enveloppes de vote trop épaisses provoquent indubitablement un désintérêt, poursuit-il: «Les bulletins risquent de finir encore plus facilement au vieux papier. La participation est déjà assez faible quand il y a un nombre raisonnable de votations; avec un si grand nombre d'objets, cela devient encore moins attrayant.»

Le PS du même bord

Il y a la crainte de décourager les électeurs, mais aussi une surcharge de travail pour les élus qui se penchent sur ces textes. Et là aussi, la question de l'affaiblissement démocratique revient, juge le chef de groupe UDC: «Avec 20 objets, il n'est pas possible de mener un débat public approfondi. En particulier pour les référendums et les initiatives populaires, pour lesquels il faut un travail de persuasion, des débats publics, des actions sur le terrain. Les délégués des partis doivent adopter des mots d'ordre. Ceux-ci ont lieu en

général en une seule soirée, puisque nous sommes des politiciens de milice. Si vous devez vous prononcer sur plus de 13 objets, cela peut durer tard dans la nuit.»

«Avec 20 objets, il n'est pas possible de mener un débat public approfondi»

STEPHAN ITEN, CHEF DU GROUPE PARLEMENTAIRE UDC AU PARLEMENT COMMUNAL

Les deux élus évoquent certaines solutions qui pourraient alléger les dimanches de votation. Ils proposent notamment un processus de soumission échelonné plus efficace, des délais ajustés ou une coordination renforcée. Autre possibilité: prévoir une votation supplémentaire après les élections communales, afin de mieux répartir les objets. Le postulat semble recevoir un intérêt transpartisan. La coprésidente du groupe PS Lisa Diggelmann affirme comprendre la position de l'UDC et juge aussi

que la situation «représente un défi pour les électeurs», rapportait la NZZ. Une position qui ne surprend pas Stephan Iten: «Les socialistes aussi vivent de la démocratie et veulent mener un débat public sérieux et approfondi.»

Un système sacré

Le pronostic pour le taux de participation à la votation du 14 juin est partagé, plutôt optimiste pour Stefan Urech, plutôt négative pour Stephan Iten. Ce dernier redoute une forte abstention de la part des Zurichois, qui bouderaient par la même occasion l'initiative sur la Suisse à 10 millions. Stefan Urech précise toutefois que ce n'est pas pour cette raison que le postulat a été déposé, mais bien pour les sujets municipaux. Mais que l'UDC se rassure, Sean Müller, politologue et maître de conférences en sciences politiques à l'Université de Berne, bat en brèche les inquiétudes liées à l'abstention, et avance qu'il n'y a pas de corrélation entre nombre de sujets et taux de participation: «Je dirais même que c'est plutôt le contraire. Avec une enveloppe de vote épaisse, les citoyens trouveront au moins un sujet qui les intéresse. Ils risquent ainsi de voter pour le reste aussi.»

Il rappelle ce qui attire la population aux urnes: les objets fédéraux. Le texte «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)» étant âprement débattu et couvert dans les médias, il estime que le reste des sujets cantonaux et municipaux vont bénéficier de l'engouement autour de cet objet. Toutes les enveloppes de votes ne sont pas non plus égales. On vote évidemment plus dans les grandes villes, Zurich et Genève en tête, où il y a plus de partis politiques, d'associations, et de potentiel de mobilisation à travers différents moyens pour faire une récolte de signatures. Mais on vote aussi plus du côté alémanique, observe Sean Müller: «Ce n'est pas tout à fait la même culture politique. Côté romand, on privilégie la démocratie représentative, on délègue davantage. Côté alémanique, la démocratie directe a tendance à primer». Il en veut notamment pour preuve des exécutifs communaux en Suisse romande avec des mandats de cinq ans – Genève, Fribourg, Vaud, Jura – contre quatre ans de l'autre côté de la Sarine.

Sean Müller fait aussi le constat que le nombre de votations, mais aussi de lois votées par les élus, est

en constante augmentation. Les discussions pour réduire la taille des enveloppes de vote ne sont toutefois pas très populaires: «Notre système politique est sacré. Il y a parfois des débats pour raccourcir le temps imparti ou augmenter le nombre de signatures nécessaires pour les référendums ou initiatives, mais l'on est vite taxé d'ennemi de la démocratie directe». Une accusation dont veulent justement se prémunir Stephan Iten et Stefan Urech, qui ne veulent pas forcément réduire mais mieux répartir les sujets pour éviter les embouteillages comme celui du 14 juin.

La Suisse a pourtant déjà procédé à des changements concrets. Les chiffres magiques de 50 000 et 100 000 signatures pour les référendums et les initiatives n'ont pas toujours existé. Avant le droit de vote des femmes, ces deux outils démocratiques nécessitaient respectivement 30 000 et 50 000 paraphe. «Les augmenter à nouveau ne serait pas délirant si l'on y pense bien. La population n'a cessé d'augmenter et, surtout, les outils technologiques pour recueillir les signatures et faire campagne ont aussi évolué», conclut-il. ■

Swiss plan to cap population gains ground ahead of referendum

Financial Times Europe

04 mai 2026

MERCEDES RUEHL — ZURICH

The so-called 10mn initiative, led by the rightwing Swiss People's Party, is backed by 52 per cent of voters, according to a survey published this week by polling institute LeeWas. The trend comes despite strong opposition from business groups and the federal government, ahead of the June 14 vote on the proposal.



Business and industry groups have warned that any curbs on immigration will limit access to skilled labour and undermine growth.

Economiesuisse, the main business lobby, has labelled it a “chaos initiative” and has cautioned it risks damaging Switzerland’s competitiveness and destabilising ties with the EU, its largest trading partner.

The proposal echoes rising antiimmigrant sentiment across Europe that has reshaped political agendas and boosted support for nationalist parties. The issue has become a defining political faultline, influencing both elections and referendum campaigns.

“The results of the poll this week are a big call to action — people realise it is going to be a heated campaign and there is no certainty of the outcome,” said Frédéric Rochat, managing partner at Geneva-based private bank Lombard Odier.

“The trigger point is initially positive — Switzerland has gained attractiveness in a more uncertain world and net migration has increased significantly. But Swiss people are now feeling similar emotions to those seen in Britain before Brexit — a desire to take back control,” he said.

The campaign is expected to be closely fought, with both sides of the political spectrum intensifying efforts to sway undecided voters.

Much of the unease is directed at migration from the EU, which has risen steadily since Switzerland joined the border-free Schengen area in 2008. It is seen by some as contributing to rising rents and straining public services in cities such as Zurich and Geneva.

A “yes” vote would put Bern on a collision course with Brussels, as any curbs to free movement would be in breach of Switzerland’s obligations as part of its accords with the EU and as a member of the Schengen area.

Critics also point out that the initiative leaves key questions over implementation unanswered, with no clear roadmap for how a population cap will be enforced in practice.

Switzerland's population has risen to more than 9mn, with official data showing foreign nationals accounted for almost 30 per cent last year. Large Swiss multinationals such as consumer group Nestlé, pharmaceutical companies Novartis and Roche, as well as private markets group Partners Group, rely heavily on foreign talent.

Beyond the proposed population cap, a more complex debate is unfolding over Switzerland's long-term immigration model. The country operates a dual system: relatively open access for EU citizens under bilateral free movement agreements alongside strict quotas for workers from outside the bloc, who are typically admitted only if they possess highly sought-after skills.

Some policymakers and business leaders favour a shift towards a more selective "Singapore-style" model, where immigration is tightly managed based on economic needs. But such a move would be incompatible with Switzerland's accords with the EU.

Denis Machuel, chief executive of Adecco, the world's largest staffing company, said Switzerland's population growth had "outpaced most European neighbours", fuelling calls for "appropriate control measures". But he warned that restricting access to skilled foreign workers or abandoning free movement with the EU would not benefit the country "economically or societally".

Jetzt jammert sogar die FDP

Den Schweizern geht es so gut wie kaum einem anderen Volk. Noch höher als ihre Löhne sind nur ihre Ansprüche. Das liegt auch an der Politik: Fast alle Parteien reden uns ein, es gehe uns schlecht. Schlimmstenfalls droht eine sich selbst erfüllende Prophezeiung. Von Fabian Schäfer, Bern



Die Kaufkraft ist gross in der Schweiz, trotzdem verbreiten Parteien von links bis rechts schlechte Stimmung.

EDITH GEUPPERT / DPA

Schlimm, schlimmer, Schweiz. Wer die politischen Diskussionen der vergangenen Monate ernst nimmt, könnte depressiv werden. Die Schweizer, scheint es, sind echt bedauernswerte Geschöpfe, die einfach noch nicht bemerkt haben, wie schlecht es ihnen geht. Völlig neu ist diese Schwarzmalerei nicht. Man hat sich daran gewöhnt, dass die Parteien an beiden Rändern des Spektrums notorisch schlechte Stimmung verbreiten – dass sie zur Steigerung ihres Wähleranteils Miesmacherei in allen Landessprachen betreiben.

Um es überspitzt zu formulieren: Von links wird den Leuten eingeblutet, böse Konzerne, Vermieter und andere Abzocker zögen ihnen das Geld aus der Tasche, während sie selbst bald am Hungertuch nagen würden. Quasi in Ergänzung dazu zeichnet die Rechte ein komplementär desaströses Bild von einer Schweiz, in der kriminelle ausländische Massen den Einheimischen nicht nur den Arbeitsplatz wegnehmen, sondern auch den Platz im Zug, das Heimatgefühl und die Sicherheit. So weit, so bekannt.

Gewerkschaftlicher Ton

Neu und alarmierend ist, dass mittlerweile sogar jene Partei in den Chor der Unheilspropheten einstimmt, von der man dies am wenigsten erwartet hätte: die FDP. Der stolze Freisinn, der nicht nur an die Freiheit und Verantwortung des Einzelnen glaubt, sondern auch an den Fortschritt, scheint auf seine alten Tage den Optimismus verloren zu haben. Im besten Fall war es nur ein Ausrutscher, obwohl die Wortwahl wenig Interpretationsspielraum zulässt: Die Bevölkerung sei «knapp bei Kasse», verkündete die FDP vor einigen Wochen in einer denkwürdigen Stellungnahme. Ihr Titel: «Löhne schwächen: Nicht mit uns!» Dass die FDP mittlerweile mit Ausrufezeichen um sich wirft, ist das eine, der gewerkschaftliche Ton das andere.

Der Mittelstand – Fundament des helvetischen Polit- und Wirtschaftssystems – erweist sich entgegen allen Unkenrufen als verblüffend robust.

«Viele Menschen in der Schweiz haben finanziell längst keinen Puffer mehr», erklärten die Freisinnigen. Über die Hälfte der Millennials und der Generation Z lebe von Lohn zu Lohn. Am Ende des Monats bleibe «kaum etwas übrig». An allen Ecken und Enden zeige sich, dass «das Geld knapp wird». So viel Lamento von den Liberalen gibt zu denken.

Als wäre dies nicht genug der Anbiederung, übernimmt die FDP sogar jenen Kampfbegriff, den die Gewerkschaften und die SP in den letzten Jahren so penetrant wie erfolgreich im Wortschatz der Schweizer Politik etabliert haben: «Kaufkraft». Auch die FDP bestätigt nunmehr offiziell, die Kaufkraft der Schweizer stehe «unter Druck». Signiert ist die in jeder Hinsicht niederschmetternde Botschaft vom Co-Präsidium der Partei, von Susanne Vincenz-Stauffacher und Benjamin Mühlemann.

Wie kommt die FDP dazu, die Finanzlage der Schweizer Haushalte so düster darzustellen? Es ging in dem Communiqué um die Finanzierung der 13. AHV-Rente, die das Volk vor zwei Jahren beschlossen hat und die nun, im Dezember 2026, zum ersten Mal ausbezahlt wird. Die FDP wollte mit ihrer Mitteilung klarstellen, dass sie die Finanzierungspläne der Linken und der Mitte-Partei ablehnt. Diese wollen gleichzeitig die Mehrwertsteuer und die Lohnbeiträge erhöhen, um den AHV-Ausbau zu bezahlen.

Dass die FDP dies ablehnt, ist zu begrüssen. Zwar wird sich eine Erhöhung der Mehrwertsteuer nicht vermeiden lassen, zu schnell und stark wachsen die Ausgaben der AHV. Wo die Freisinnigen aber recht haben: Aus Sicht der Generationengerechtigkeit wäre es unfair, die Lohnbeiträge an die AHV zu erhöhen. Das ist aber noch lange kein Grund, die Schweizer kollektiv als armutsgefährdet hinzustellen. Man kann höhere Lohnabzüge auch bekämpfen, ohne gleich den Teufel an die Wand zu malen.

Vor allem wenn das Bild nichts mit der Realität zu tun hat. Es ist nicht lange her, da hat das Bundes-

amt für Statistik bekanntgegeben, dass die Löhne in der Schweiz 2025 zum zweiten Mal in Folge gestiegen sind, auch wenn man die Teuerung berücksichtigt (netto plus 1,6 Prozent). Zwar war die Entwicklung in den Jahren 2021 bis 2023 tatsächlich negativ. Aber auch ein verwöhntes Land wie die Schweiz kann nicht erwarten, dass Grosskrisen wie die Pandemie und der Ukraine-Krieg spurlos an ihm vorübergehen.

Relevant ist die langfristige Entwicklung: Die Reallöhne sind in den vergangenen zwanzig Jahren auf breiter Front gestiegen. Auch wenn die Bezüge der Spitzenverdiener am stärksten zugelegt haben, so sind auch die Löhne der unteren 10 Prozent gestiegen – und von der immer wieder beklagten Erosion der mittleren Einkommensklassen kann erst recht keine Rede sein. Im Gegenteil: Der Mittelstand – Urzelle und Fundament des helvetischen Polit- und Wirtschaftssystems – erweist sich entgegen allen Unkenrufen als verblüffend robust. Die Statistiker des Bundes vermessen ihn seit mehr als zwanzig Jahren nach allen Regeln der Kunst. Sie haben unter dem schönen Titel «Einkommensmitte» ein Konzept für die akribische Langzeitbeobachtung des Mittelstands entwickelt. Zu ihm gehören nach dieser Definition alle Haushalte, deren Einkommen in einer gewissen Bandbreite um den Mittelwert herum verteilt sind (zwischen 70 und 150 Prozent des Medianlohns).

Der Blick nach aussen hilft

Und siehe da: Der Mittelstand ist weder spürbar gewachsen noch geschrumpft. Der Anteil der Bevölkerung in der «Einkommensmitte» hat sich seit Einführung der Statistik 1998 nur wenig verändert, mal etwas hinauf, dann etwas herunter. Am Anfang betrug er 57 Prozent, nach der jüngsten Aufdatierung von 2022 sind es 57,6 Prozent. Noch etwas zeigt sich: Dass der Mittelstand besonders stark unter obligatorischen Abgaben wie Steuern und Prämien leidet, ist ein Märchen. In den unteren und oberen Klassen ist der Anteil der Haushalte, die grosse Belastungen von 30 Prozent und mehr schultern müssen, höher als in der Mitte der Gesellschaft.

Es gäbe noch weitere Indizien, die das parteiübergreifende Gejammer als das entlarven, was es ist: Politmarketing. Wenn etwa die Linke routinemässig beklagt, wie schlecht es um die Kaufkraft der Geringverdiener stehe, helfen europäische Vergleiche weiter: Werden die Menschen nach dem effektiven Verzicht auf wichtige Güter oder soziale Aktivitäten gefragt, ist der Anteil der Betroffenen in der Schweiz so klein wie in kaum einem anderen Land.

Umgekehrt bleibt auch von der rechten Kritik am angeblichen «Breitenwachstum» der Schweizer Wirtschaft nicht viel übrig: Zwar stimmt es, dass der Anstieg in der jüngeren Zeit vor allem durch die Zuwanderung getrieben war. Das ändert aber nichts daran, dass in den vergangenen zwei Jahrzehnten auch das Bruttoinlandprodukt pro Kopf zugenommen hat – und dies notabene auf einem bereits sehr hohen Niveau. Das wird die SVP nicht daran hindern, das Gegenteil zu behaupten, zumal im Juni ihre Initiative «Keine 10-Millionen-Schweiz» an die Urne kommt. Auch SP und Grüne werden weiterhin taktisch motivierten Pessimismus verbreiten, um den Ausbau des Sozialstaats voranzutreiben. Erst recht beunruhigend wird es, wenn nun auch die politischen Kräfte im Zentrum der Parteienlandschaft mit diesem Spiel anfangen.

Vor allem die Mitte-Partei scheint tatsächlich entschlossen zu sein, den Polparteien nachzueifern. Sie hat von diesen gelernt, dass es sich lohnt, den Menschen einzureden, es gehe ihnen schlecht und sie würden gegenüber anderen Gruppen benachteiligt. Die Mitte hat diese plumpe Opferretorik mit ihrer Kampagne gegen die angebliche Heiratsstrafe bei den Steuern und der AHV perfektioniert. Krass ist vor allem das Beispiel AHV: Wenn man die Witwenrenten und alle weiteren Leistungen einbezieht, sind Ehepaare sogar besser gestellt als Ledige. Trotzdem macht die Mitte die Verheirateten konsequent zu Benachteiligten und verlangt höhere Renten für sie. Das ist nicht nur unredlich, sondern vor allem ungerecht gegenüber den jüngeren Generationen, die den weiteren AHV-Ausbau bezahlen müssten.

Man mag sich kaum vorstellen, wohin das führt, wenn nun auch die FDP dieses Spiel mitmacht. Der nächste Charaktertest für alle Parteien könnte kurz bevorstehen, falls infolge des Iran-Konflikts die Energiepreise auch hierzulande steigen. Wie lange wird es dauern, bis auch nominell bürgerliche Parteien volkswirtschaftlich unsinnige Subventionen propagieren, um sich bei den angeblichen Opfern beliebt zu machen?

Wenn das so weitergeht, war die 13. AHV-Rente erst der Anfang. Wo bleibt der Gemeinsinn, auf den die Schweiz so stolz war? Wo bleibt der Blick für das Ganze, wenn die Parteien die Bevölkerung in lauter Minderheiten sortieren? Manche davon wären klein, manche gross, alle aber angeblich diskriminiert, und jede hätte eine Partei, die sich ihr als exklusive Heilsbringerin andient.

Parteilichkeit scheint sich diese Opferpolitik auszuwählen. Staatspolitisch ist sie verantwortungslos. Schaut jeder nur noch für sich, weil es ihm angeblich schlechter geht als allen anderen, geht es am Ende allen schlechter.

Genève

Un cortège du 1^{er} Mai calme, à deux mois du G7

Fête du travail La manifestation s'est déroulée sans accroc au centre-ville, sur fond de tensions politiques à l'approche du sommet d'Évian.

Léa Frischknecht

Ils étaient plusieurs centaines, vendredi en début d'après-midi, à se réunir sur la place Lise-Girardin pour le départ du traditionnel cortège du 1^{er} Mai. Syndicats, partis politiques et de nombreux collectifs ont ensuite défilé, sous le soleil, en direction des Bastions, en passant par le pont du Mont-Blanc et les Rues-Basses.

Au programme des revendications, les syndicats ont notamment appelé à refuser dans les urnes l'ouverture des magasins le dimanche lors des votations du 14 juin.

Les élus bel et bien présents

Un autre événement, prévu le même jour, était au cœur de la mobilisation de cette Fête du travail: la manifestation genevoise contre le sommet du G7, qui se tiendra à Évian dans six semaines. Pancartes anti-impérialistes, banderoles «Fuck Trump» et autocollants «No-G7» ont essaimé le cortège, encadré par la police.

Les élus de gauche ont presque tous fait le déplacement. Le maire de Genève, Alfonso Gomez, et la conseillère administra-



La coalition No-G7, présente en nombre, a sorti l'attirail de pancartes et banderoles anti-impérialistes. Photos: Keystone/Salvatore Di Nolfi

tive Marjorie de Chastonay ont défilé dans les rangs des Verts, malgré des tensions liées au refus de la Ville et du Canton d'accueillir un village alternatif au parc des Bastions. «Je me suis dit: mais de quel droit me dit-on si je peux venir manifester ou

non?» glisse Alfonso Gomez dans le cortège. En début de semaine, la coalition No-G7 avait indiqué que les magistrats n'étaient pas les bienvenus aux Bastions pour la manifestation du 1^{er} Mai. «S'ils viennent, ils nous trouveront!» déclarait même une syn-



La conseillère d'État Carole-Anne Kast a gardé le sourire, malgré les huées qu'elle a reçues au parc des Bastions.

dicaliste. Mais avec les autorités municipales, la tension est redescendue jeudi soir, à l'issue d'une rencontre.

«Notre objectif était d'apaiser la situation en leur expliquant la position de la Ville, relate encore le maire de Genève. Nous n'avons

pas pour volonté de restreindre les droits fondamentaux, mais le parc des Bastions sera occupé par la Fête de la musique. Nous leur ferons d'autres propositions, qui devront ensuite être acceptées par le Conseil administratif et par le Canton.»*

Les relations restent tendues avec l'Exécutif cantonal, qui laisse planer le doute sur l'autorisation d'une manifestation contre le G7 à Genève.

Devant l'entrée des Bastions, une manifestante appelle, au micro, à ne pas laisser entrer la conseillère administrative Carole-Anne Kast, chargée de la Sécurité, qui défile dans les rangs du Parti socialiste.

«Ce n'était pas méchant»

«Je crois qu'il y a des sociotraitres parmi nous!» s'exclame un autre manifestant au moment où la magistrate pénètre sans problème dans le parc. Huée par quelques individus, Carole-Anne Kast les invite à discuter, mais sans succès.

«Ce n'était pas méchant, sourit-elle. Je suis chargée de la police et je sais qu'une certaine extrême gauche a certains a priori. Ce n'est pas la première fois qu'un conseiller d'État se fait un peu chahuter dans une manifestation du 1^{er} Mai!» La police cantonale estime le nombre de manifestants entre 2500 et 3000 personnes. Elle ne déplore aucun débordement.

Les Verts veulent limiter la vitesse à 80 km/h sur les autoroutes suisses

Choc pétrolier Lisa Mazzone propose aussi d'interdire les jets privés et d'instaurer un billet journalier à 10 fr. pour les transports publics.

La dénonciation de l'Accord de Paris sur le climat par Donald Trump, ainsi que l'appel du président des États-Unis à multiplier les forages pétroliers (le fameux «Drill, baby, drill!») n'étaient déjà pas de bon augure pour le frein au dérèglement climatique. Depuis deux mois, la guerre contre l'Iran et le choc pétrolier qui s'est ensuivi ont aggravé la situation, et remis au jour la dépendance de la Suisse aux énergies fossiles.

«Les gens le ressentent dans leur porte-monnaie, que ce soit au niveau des frais de chauffage ou de l'essence, déclare la Genevoise Lisa Mazzone dans une interview accordée à nos confrères de la «SonntagsZeitung». Mais en fin de compte, l'enjeu est bien plus important: il s'agit de la sécurité et de l'indépendance de notre pays.»

Les Verts ont établi une liste de revendications, qui seront prochainement déposées au Conseil national, afin de garantir l'approvisionnement. En tête, la limitation de vitesse à 80 km/h sur les autoroutes, comme l'avait déjà proposé en 2022 son prédécesseur à la tête du parti, Balthasar Glättli. «Cela réduit la consommation d'essence», détaille la présidente du parti. Et de rappeler que la première limitation de vitesse a été introduite en raison de la crise pétrolière des années 70.

À l'argument du ralentissement du trafic, Lisa Mazzone objecte que la circulation est au contraire plus fluide, «car il est prouvé que la limitation à 80 km/h réduit les embouteillages». La mesure ne s'appliquerait pas seulement aux abords des

agglomérations, où les bouchons sont fréquents, mais à l'ensemble du réseau autoroutier. «La perte de temps est très faible, mais en contrepartie, il y a moins d'accidents, moins de bruit et moins de consommation d'énergie», ajoute-t-elle.

Transports publics trop chers

S'appuyant sur l'exemple de l'Allemagne, qui avait introduit à l'été 2022, suite à la hausse du prix de l'essence provoquée par la guerre en Ukraine, le ticket à 9 euros par mois pour les trains, bus, trams et métros, les Verts demandent également un billet journalier de transports publics à 10 francs pour tous. «Les CFF doivent mieux gérer les pics de trafic: en moyenne, les trains ne sont remplis qu'à un

«La perte de temps est très faible, mais en contrepartie, il y a moins d'accidents, moins de bruit et moins de consommation d'énergie.»

Lisa Mazzone
Présidente des Verts

tiers de leur capacité, observe Lisa Mazzone. Mais le point central est le suivant: les prix des billets sont trop élevés. En particulier pour les personnes qui supportent déjà les coûts d'une voiture.» Il s'agirait d'une mesure temporaire pour

faire face à la pénurie de pétrole, précise-t-elle: «Nous préférons investir cet argent pour les personnes qui vivent ici plutôt que de remplir les caisses des compagnies pétrolières et des criminels de guerre.»

Troisième mesure: l'interdiction des vols en jet privé, les compagnies aériennes annulant déjà des vols en raison de la pénurie de kérosène. Pour la présidente des Verts, «la Confédération doit agir et fixer des priorités. Il est logique qu'elle limite la consommation là où elle est la plus absurde et la plus élevée par tête: en l'occurrence, dans l'utilisation des jets privés.»

À moyen terme, les écologistes prônent également de cesser d'autoriser l'installation de nouveaux systèmes de chauffage au gaz et

au fioul. Et ce, dans l'intérêt des locataires, qui seront à même de réduire leurs charges lorsque surviendra la prochaine crise pétrolière. «Il en va de même pour les voitures à moteur à combustion», souligne Lisa Mazzone.

Au risque de nager à contre-courant de l'Union européenne, qui a assoupli l'interdiction des moteurs à combustion dès 2025. «En Suisse, il n'y a pas d'industrie automobile, contrairement à l'Allemagne ou à la France, rappelle-t-elle. C'est une question de volonté politique, comme l'a montré la Norvège, mais aujourd'hui, il n'y a en Suisse ni plan de sortie ni échéancier. Cela se retourne contre nous en temps de crise.»

Ivan Radja